

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE QUÉBECER

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 12 janvier 1928

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5158

S'ils pouvaient parler!

Les trois fauteuils vides

Il y a, à l'Assemblée législative de Québec, trois fauteuils vides. S'ils pouvaient parler, s'ils pouvaient raconter leur histoire, s'ils pouvaient surtout en dire la leçon!

Car ce n'est pas la Mort qui prive de leurs légitimes occupants ces sièges solennels; et l'on ne déposera point sur ces tristes veufs les fleurs traditionnelles.

C'est l'acte des hommes qui a vidé ces fauteuils; c'est la volonté de M. Taschereau et de ses collègues qui a transporté de l'Assemblée au Conseil le député de Québec-Est et celui des Îles-de-la-Madeleine; c'est un décret judiciaire qui, sanctionnant des aveux formels, a décrété la vacance du siège de Sainte-Marie.

Et c'est la volonté de M. Taschereau, tacitement approuvée par ses collègues, qui a décrété que ces trois fauteuils resteraient, jusqu'à la session prochaine, vacants et béants.

Le grand public, distrait et quasi chloroformé par la presse ministérielle ou ministérialisante, s'arrêtera-t-il un moment à réfléchir sur la portée et les conséquences d'un pareil état de choses?

Le discours du Trône énumère les projets de loi que le cabinet se propose de soumettre à l'examen des représentants du peuple. Certains, tels le projet relatif aux accidents du travail et ceux qui visent le crédit rural, les écoles catholiques de Montréal, etc., sont d'une importance qui saute aux yeux; et nous savons tous que le discours du Trône oublie parfois certaines des pièces les plus considérables du menu parlementaire. Les députés d'ailleurs, même s'ils n'avaient point à faire de lois nouvelles, auraient — et ce serait déjà une très grosse besogne — à se faire rendre compte de l'administration générale des affaires de la province.

Dans tout ce travail de législation et de surveillance, les électeurs des quatre-vingt-deux autres comtés seront représentés par leurs mandataires directs. Ceux-ci s'acquitteront de leur tâche avec plus ou moins de zèle, plus ou moins de compétence; mais enfin ils seront là et leurs électeurs, s'ils ne sont pas satisfaits de leur conduite, pourront leur en demander compte.

Sainte-Marie, Québec-Est et les Îles-de-la-Madeleine auront pour représentants le siège capitonné des fauteuils vides et les couverteaux de pupitre qu'aucune main ne viendra secouer, même aux heures d'enthousiasme. Pour toute fin pratique, les électeurs de Sainte-Marie, de Québec-Est et des Îles-de-la-Madeleine seront, au cours de la session actuelle, comme s'ils n'existaient point. On discutera de leurs affaires, on adoptera des lois qui les obligeront, on décrètera peut-être des impôts qu'ils seront obligés de payer, sans qu'ils aient plus à dire en tout cela que s'ils habitaient l'Ouganda ou la Terre de Baffin.

Effet magnétique, couronnement admirable des siècles d'efforts et de luttes qui ont amené à son degré de progrès actuel le régime représentatif!

Personne ne conteste le droit des électeurs de Québec-Est, de Sainte-Marie ou des Îles-de-la-Madeleine.

Personne n'osera sérieusement soutenir qu'il n'eût pas été possible de faciliter aux électeurs de Sainte-Marie et de Québec-Est tout au moins l'exercice rapide de ce droit. Les hommes qui, en plein hiver, ont contrainst la province entière, — y compris certains des comtés les plus étendus et les moins bien pourvus de routes — à faire dans trois semaines le choix de ses représentants, seraient par trop mal venus à prétendre qu'il n'était point possible de tenir dans un bref délai des élections de ville.

Non! le fait brutal, que personne ne peut discuter, le fait qui s'impose avec la brutalité d'une évidence, c'est que les électeurs de Québec-Est et de Sainte-Marie seront défranchisés par le seul vouloir de M. Taschereau et de ses collègues.

La loi de notre province proclame leur droit; le gouvernement en supprime l'exercice.

Que cela puisse se couvrir d'un texte, c'est possible; mais qui voudra, sous sa responsabilité et avec quelque sérieux, déclarer que l'esprit de nos institutions représentatives, ce n'est point que tous les électeurs soient, sauf cas de force majeure, représentés au parlement, puissent, par leurs représentants, surveiller l'administration de leurs affaires et participer à la confection des lois?

Le cas de Sainte-Marie, tout le monde le sait, est particulièrement odieux. L'élection de M. Gauthier, vainqueur de M. Houde, a été annulée après des témoignages et un aveu, fait au nom de M. Gauthier lui-même, qui ne laissent aucun doute sur le caractère des manœuvres perpétrées dans cette circonscription.

Il semblerait, dans ces conditions, que le premier ministre, gardien de l'honneur de la province et, en sa qualité de procureur général, gardien particulier de nos lois, dût être le premier, le plus empressé, à fournir aux électeurs de Sainte-Marie le moyen de reprendre l'élection pour le printemps dernier; il semblerait qu'il dût être le premier à vouloir réparer les dégâts du scandale constaté par les tribunaux. Allons plus loin: chef du parti qui bénéficie des scandaleuses manœuvres juridiquement avouées, il eût dû être le premier à vouloir que l'erreur fût effectivement rectifiée; objet direct des attaques du vaincu, de la victime de cette lamentable campagne, il eût fait preuve, nous ne dirons pas de chevalerie, mais de simple esprit sportif, en fournissant à M. Houde, à l'adversaire mis hors de combat par des manœuvres frauduleuses, la plus prochaine occasion de se reprendre.

M. Taschereau n'a ni compris ni senti ces choses. Au lieu d'utiliser son droit pour réparer, il a préféré se servir de son pouvoir pour compléter l'oeuvre des tripoteurs d'élections.

Ceux-ci avaient réussi à corrompre l'expression du suffrage populaire, M. Taschereau, tout simplement et jusqu'à la session prochaine, la supprime.

Les ministres provinciaux paraissent de ce temps-ci, s'il faut en croire des feuilles qui ne leur sont point antipathiques, avoir une grande répugnance pour le bolchévisme, un grand souci de toutes les critiques qui peuvent diminuer dans les foules le respect de l'autorité civile.

Qu'ils veuillent bien y réfléchir: ils constateront que les pires ennemis de l'autorité civile, ce sont, la plupart du temps, les abus que commettent en son nom ceux qui l'exercent.

La légalisation du coup de force du Lac-Saint-Jean, le coup de force qui prolonge l'effet du coup de crasse de Sainte-Marie sont des choses qui compromettent beaucoup plus gravement le principe d'autorité que toutes les lettres de cultivateurs mécontents.

Et il ne faudrait pas beaucoup forcer les termes pour parler ici, avec une grande justesse, de bolchévisme d'en-haut...

Omer HEROUX

L'actualité

L'hon. Gustave Lacasse

Il y aura trois ans à l'été, les voyageurs du Devoir étaient à Windsor. Un soleil éclatant dorait la petite ville coquette, mettait des reflets d'argent à la gaze légère qui traînait sur la placide rivière Ste-Claire. D'une rive à l'autre c'était le perpétuel va-et-vient des traversiers, des chalands, des énormes vapeurs plats dans ce goulot des grands lacs où la vie est si intense. Sur la rive nord, la ligne brisée des gratte-ciel de Détroit, la ville prodigieuse qui change d'aspect tous les douze mois comme si elle était construite au fond de quelque kaléidoscope agitée la main de la puissance américaine.

A Windsor on est dans la zone d'une activité quasi surhumaine. Des milliers d'ouvriers rythment la vie de la population. C'est un pays très spécial, où s'avère une activité, une fièvre de travail, une prospérité inouïe. Le sol et les usines s'unissent pour faire couler l'or dans ce pays de Cocagne.

Cependant les Canadiens qui sont là, un fort groupe dont l'activité s'est révélée depuis bien des années, n'ont rien perdu des qualités aimables apportées de leur province natale (certains y sont établis depuis des générations). L'accueil qu'on nous faisait était charmant, empressé, fraternel. Toute la journée on devait nous entourer, nous promener dans le pays, nous faire faire connaissance avec les belles paroisses dont les églises vastes se dressaient au bord des routes pourdrues, au milieu des champs fertiles de ce pays, au climat privilégié qui est à l'extrémité méridionale, au sud même des États-Unis (cela ne se retrouve guère qu'à Vancouver et dans les États que les Américains nous ont pris avec la complaisance de quelque diplomate britannique en vertu de la protection de l'Angleterre sur laquelle, soit dit en passant, compte tant la pusillanimité des petits politiciens qui veulent garder en laisse le pèdon canadien).

Les Canadiens de Windsor, de ce moment, aspiraient vigoureusement à jouer un rôle dans la vie nationale. Ils tenaient à ce qu'on les considérât comme une entité distincte du Québec. Ils s'étonnaient que l'on crût à Ottawa avoir rendu justice à tous les Canadiens français dès que dans telle ou telle commission on avait nommé un représentant de la province de Québec. Que faisait-on des vieux avant-postes français de l'Ouest? Il me souvenait qu'à ce moment on se scandalisait de ce qu'un candidat particulièrement compétent n'eût pas été nommé à la commission des chemins de fer, simplement parce que la coutume voulait que le commissaire de langue française fût du Québec.

Ce n'était pas tous les jours qu'on recevait du Québec une députation aussi représentative, ayant à sa tête l'un des hommes les plus éminents de la province et du pays, même s'il n'était pas encore rentré au parlement. Aussi avait-on mis à profit cette aubaine pour faire le dévoilement d'une plaque sur le mur de l'hôtel de ville au sénateur Gasgrain.

Ce sénateur, brave homme, méritait, si je ne fais erreur, n'avait pas joué un rôle très éminent; mais son nom même devenait un symbole, un argument, pour les revendications des groupements canadiens d'Esser. Il avait été au Sénat. Pourquoi n'avait-il pas de successeur, quand le groupe canadien prenait de la vigueur, s'accroissait en nombre et en valeur?

Les orateurs se succédaient. Puis on céda la parole au futur député de Labelle qui, à grands traits, aux yeux éblouis des Anglais, rappela l'empire français ancienne sur ce beau territoire, évoqua la théorie des explorateurs et des missionnaires, treca dans cette atmosphère saturée de gloire l'une des plus belles pages de notre histoire.

Cette cérémonie était sous les auspices du Club Lassalle qui avait alors pour président M. Morand. C'est le même M. Morand qui, l'autonme, était député, moins d'un an plus tard, pendant l'éphémère cabinet Meighen, ministre sans portefeuille. C'était le commencement tout de même de la reconnaissance des droits particuliers au vigoureux rameau français des comités d'Esser et Kent.

On avait remarqué parmi les orateurs un homme tout jeune, court, robuste, rappelant par son gabarit la robustesse ramassée des gènes écossais. Une chevelure touffue, drue et couleur cuivre, évoquait ses affinités irlandaises; mais c'était tout, car le verbe était bien français, que martelait une voix claironnante, hardie et claire. C'était le docteur Gustave Lacasse. On s'enquit de lui. J'avais le privilège de renseigner mes voisins car nous fumes quelques mois, lui et moi, camarades de collège et toujours excellents amis. Le docteur Lacasse est un élève des Sul-piciens. Il a fait chez eux toutes ses études. Écolier travailleur, modeste, il a apporté dans la pratique de sa profession plus dans la vie publique que les mêmes belles qualités scolaires. Nulle ambition personnelle, il peut le proclamer avec raison, ne l'animaient. Il ne s'est proposé jamais que d'étendre autant que possible les dissensions et de travailler, par harmonie, à mieux faire avancer les revendications de ses compatriotes. C'est ainsi que plusieurs fois il s'est efforcé pour être pas un obstacle à la victoire d'un rival et pour ne pas compromettre la cause à laquelle l'un et l'autre prétendaient se dévouer. Excellent nomination, dit le

Droit, qui est bien le meilleur juge en l'espèce en saluant sa nomination au Sénat. L'honorable docteur Lacasse y rentre à l'âge de trente-sept ans. Il sera le plus jeune des sénateurs. Il aura cet insigne honneur d'avoir été nommé à un âge où très peu de gens sont rentrés dans cette assemblée.

Les Canadiens français peuvent réclamer à la fois le plus vieux et le plus jeune sénateur. Et le gouvernement peut se louer de ses récentes nominations allées à des gens qui ne les sollicitaient point. Ce sont le plus souvent les meilleurs candidats!

Souhaitons qu'il persévère dans cette voie qui lui vaut des applaudissements. C'est un libéral, et non des moins influents, qui expriment devant moi le souhait que l'on ouvre enfin à des compétences les portes du Sénat. Le Canada doit jouer un rôle de plus en plus important dans la politique internationale. Peu de gens sont, hélas! préparés par leur culture à la diplomatie. M. Lapointe peut être malade un jour et condamné à la retraite. M. Dandurand peut manquer.

Pourquoi ne verrait-on pas siéger à la Chambre haute un homme comme Montpetit, par exemple, qui n'aurait pas le droit de se distraire de ses travaux pour solliciter un mandat de député, mais qui peut, sans dommage, accepter un fauteuil sénatorial?

Le gouvernement aurait ensuite sous la main pour les missions diplomatiques et pour un ministère sans portefeuille.

Pense-t-on qu'Antonio Perrault ne serait pas un ornement — et un ornement utile — pour le Sénat? N'est-il pas temps qu'on utilise cette honorable chambre dans l'intérêt national? Voilà la réforme la plus urgente. C'est un musée, dit-on. Que ce soit un musée de nos compétences qui ne sont pas trop nombreuses! Qu'on cesse pour toujours de l'utiliser comme sportule donné à des entrepreneurs de presse qui, demain, seront peut-être supplantés, mais qui, en tous les cas, sont bleus si les bleus sont les plus forts et les plus offensifs, qui sont et resteront "couleur du temps".

NEMO

Bloc-notes

Une "plainte"

Nous parlions, l'autre jour, en marge des gains que M. Lloyd George a faits en collaborant aux journaux américains, depuis quatre ans, de la vie ordinaire des journalistes de carrière, loin de toucher des sommes comme celles que des agences de presse versent à l'ancien premier ministre anglais pour ses articles hebdomadaires. L'Événement, qui note ce que nous en disons, écrit qu'il comprend "mal la plainte qu'exhale un militant (généralment très philosophe)", dans les lignes où nous comparions le sort de l'ancien premier ministre avec celui des journalistes de carrière. Nous nous sommes mal exprimé, ou nous n'avons pas été aussi clair qu'il l'aurait fallu; ce que l'Événement prend pour une "plainte" n'en est pas une; c'est un simple exposé de faits, sans aigreur. Dieu merci, le journaliste de carrière, — nous estimons en être un, depuis bientôt vingt ans que nous inilgeons notre prose à des lecteurs de quotidiens, — n'est pas un plaignard; il est presque toujours content de la vie qu'il fait, si difficile soit sa situation à de certaines heures. "Modeste et d'ordinaire content de son sort", — le journaliste lit même Lloyd George et l'idée ne lui vient pas de "vexer", écrivions-nous. Cette "note", dit l'Événement, est "juste"; il ajoute: "L'intérêt du métier compense jusqu'à un certain point (pas plus loin) la modicité du traitement. D'ailleurs, comme moyenne, le salaire des journalistes vaut probablement celui des autres gens de profession, du moins dans la province de Québec". Cela n'est pas très certain; mais par un homme de profession, en assez bon nombre, qui se contenteraient de la situation de rédacteurs de quotidiens, pour ce qui est des appointements. Il reste à voir combien d'entre eux feraient des journalistes de force moyenne. Car il faut, pour le journalisme comme pour d'autres professions, des aptitudes qu'on ne trouve pas chez tout le monde, — même chez des gens très instruits.

"Pas comme Montréal"

A propos de la construction de nouveaux édifices considérables, à Toronto, le Star de Montréal a exprimé l'autre soir son contentement d'une façon qui a déçu au Globe. Et celui-ci n'a pas perdu de temps pour le manifester. "Nous sommes habitués, à Toronto, à l'atmosphère supérieure et descendante de Montréal envers notre ville. Aucun citoyen de Toronto qui connaît les deux villes ne voudrait admettre que Montréal soit, sur quelque point que ce soit, comparable à la Ville-Reine", écrit sans sourcil le Globe. Il ajoute sans sourcil: "S'il y a quelque chose de bien à Montréal, nous sommes encore à le découvrir. D'abord, Montréal est allé se construire une ville, ce qui est bien la pire chose qui pût lui arriver, car elle pense qu'elle est elle seule tout le continent. Elle a des projets et des ambitions qui isolent du reste même de sa province. Les gens de Toronto qui vont à Montréal s'étonnent de voir les habitants y vivre dans une atmosphère antique et jamais ils ne forment le désir d'aller y vivre eux-mêmes. Tel est Montréal et il est probablement trop tard pour y changer quoi que ce soit..."

Le débat sur le discours du trône est ouvert

MM. Sauvé et Taschereau parleront aujourd'hui — Début de MM. Anatole Plante et Jos. Power — Des fleurs pour le gouvernement — La loi de l'Assistance Publique

M. NICOL VEUT UNE PENSION POUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

(par Georges Léveillé)

Québec, le 11 janvier 1928. La séance de cet après-midi a été marquée par un discours du docteur Anatole Plante, député de Mercier, qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône et par un autre de M. Joseph Power, député de Québec-Ouest, qui a appuyé la motion de M. Plante.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a demandé l'ajournement. Ce sera donc lui qui ouvrira le débat sur le discours du trône jeudi; et le premier ministre parlera après lui.

A part cela, plusieurs pétitions ont été faites et plusieurs rapports présentés, dont l'Annuaire statistique; l'état financier des corporations scolaires; les statistiques municipales pour 1926; les statistiques judiciaires; les statistiques des établissements pénitentiaires; le rapport du secrétaire et registraire, le rapport du surintendant de l'Instruction publique et l'état financier du ministère du surintendant de l'Instruction publique.

Quelques visiteurs ont assisté à la séance, dont M. William Phillips, ministre des États-Unis à Ottawa, actuellement à Québec pour quelques jours. On avait placé des sièges à leur intention sur le parquet de la Chambre, derrière le fauteuil.

LE DR ANATOLE PLANTE

M. Plante s'est bien tiré de son discours officiel. C'était la première fois qu'il parlait à la Chambre.

Son discours, cela était inévitable, était chargé de fleurs de rhétorique et autres. À l'adresse du premier ministre, du gouvernement et des oeuvres de celui-ci et de celui-là.

M. Plante a dit que toutes ses ambitions sont maintenant comblées. Originaire de Québec, il a rêvé, il y a 25 ans, de se consacrer aux marches du trône de l'orateur pour servir de chasseur aux députés. Aujourd'hui, le hasard et les électeurs de Mercier, l'un aidant les autres, lui ont donné un beau pupitre parmi ceux qu'il voulait autrefois servir.

Pourtant, M. Plante ne veut pas attribuer au hasard et à la bonne volonté du peuple de la province son élection comme député d'un des quartiers les plus peuplés de Montréal et de toute la province. Au delà de ces contingences, il voit dans son élection l'oeuvre des "saines mesures politiques du gouvernement et du jugement éclairé des électeurs"; "la droiture d'intention de la part des administrateurs et la reconnaissance de la part des administrés"; il y a le soleil de la vérité qui brille aux yeux de tous et il y a l'oubli pour ceux qui recourent à l'injure.

D'après M. Plante, "le peuple s'est prononcé, le 16 mai dernier, avec une clarté qui enlève toute incertitude et de la dernière lutte électorale et de son résultat se dégage une leçon qui devra profiter à l'avenir à ceux qui n'ont d'autres armes à brandir que celles des injures, de la calomnie et du mensonge."

On pourrait peut-être se demander si c'est réellement la volonté des électeurs qui s'est exprimée par le scrutin du 16 mai dernier, surtout après l'aventure de Sainte-Marie. Et, même après le beau discours de M. Plante, il n'en reste pas moins que le premier procès-verbal de la Chambre est assombri par le texte du jugement de trois juges de la Cour supérieure annulant l'élection de M. Joseph-Avila Gauthier dans Montréal-Sainte-Marie, pour manœuvres électorales frauduleuses. Cela avait de quoi rendre le premier ministre nerveux et M. Sauvé tout souriant, hier après-midi.

"Mais, continue M. Plante, il faut compter avec la logique du peuple et le peuple de cette province, après avoir écouté une discussion sérieuse, après avoir envisagé l'oeuvre financière politique et sociale de la dernière session a décidé de faire sortir de la baraque politique provinciale comme naguère il l'a fait de la baraque politique fédérale certains personnages qui n'y étaient entrés que par le subterfuge. Ains-

Tout Toronto est dans ces quelques lignes, suffisantes et satisfaisantes; le monsieur qui a eu cette amusante phrase à propos de "Montréal bâtie sur une île et qui se croit tout le continent" — il l'a écrite avec sérieux, au lieu d'y mettre un savoureux grain d'humour, — oublie que l'Angleterre et Londres sont elles aussi sur une île, ce qui ne les a pas empêchées de devenir les centres commerciaux par excellence du monde. Cet excellent Torontien, qui vante sa ville d'une façon dont sourient tous les Montréalais, — "Toronto not like Montréal, — at all!" — prend sans paraître le savoir les airs et la mine du pharisien qui disait, tout en avant du temple, dédaigneux du publicain resté en arrière: "Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis pas comme cet homme..."

G. P.

LA SESSION DE QUEBEC

Le débat sur le discours du trône est ouvert

MM. Sauvé et Taschereau parleront aujourd'hui — Début de MM. Anatole Plante et Jos. Power — Des fleurs pour le gouvernement — La loi de l'Assistance Publique

M. NICOL VEUT UNE PENSION POUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

(par Georges Léveillé)

Québec, le 11 janvier 1928. La séance de cet après-midi a été marquée par un discours du docteur Anatole Plante, député de Mercier, qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône et par un autre de M. Joseph Power, député de Québec-Ouest, qui a appuyé la motion de M. Plante.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a demandé l'ajournement. Ce sera donc lui qui ouvrira le débat sur le discours du trône jeudi; et le premier ministre parlera après lui.

A part cela, plusieurs pétitions ont été faites et plusieurs rapports présentés, dont l'Annuaire statistique; l'état financier des corporations scolaires; les statistiques municipales pour 1926; les statistiques judiciaires; les statistiques des établissements pénitentiaires; le rapport du secrétaire et registraire, le rapport du surintendant de l'Instruction publique et l'état financier du ministère du surintendant de l'Instruction publique.

Quelques visiteurs ont assisté à la séance, dont M. William Phillips, ministre des États-Unis à Ottawa, actuellement à Québec pour quelques jours. On avait placé des sièges à leur intention sur le parquet de la Chambre, derrière le fauteuil.

LE DR ANATOLE PLANTE

M. Plante s'est bien tiré de son discours officiel. C'était la première fois qu'il parlait à la Chambre.

Son discours, cela était inévitable, était chargé de fleurs de rhétorique et autres. À l'adresse du premier ministre, du gouvernement et des oeuvres de celui-ci et de celui-là.

M. Plante a dit que toutes ses ambitions sont maintenant comblées. Originaire de Québec, il a rêvé, il y a 25 ans, de se consacrer aux marches du trône de l'orateur pour servir de chasseur aux députés. Aujourd'hui, le hasard et les électeurs de Mercier, l'un aidant les autres, lui ont donné un beau pupitre parmi ceux qu'il voulait autrefois servir.

Pourtant, M. Plante ne veut pas attribuer au hasard et à la bonne volonté du peuple de la province son élection comme député d'un des quartiers les plus peuplés de Montréal et de toute la province. Au delà de ces contingences, il voit dans son élection l'oeuvre des "saines mesures politiques du gouvernement et du jugement éclairé des électeurs"; "la droiture d'intention de la part des administrateurs et la reconnaissance de la part des administrés"; il y a le soleil de la vérité qui brille aux yeux de tous et il y a l'oubli pour ceux qui recourent à l'injure.

D'après M. Plante, "le peuple s'est prononcé, le 16 mai dernier, avec une clarté qui enlève toute incertitude et de la dernière lutte électorale et de son résultat se dégage une leçon qui devra profiter à l'avenir à ceux qui n'ont d'autres armes à brandir que celles des injures, de la calomnie et du mensonge."

L'HYGIENE

Mais, M. Plante continue: "Je suis heureux de constater, à titre de médecin surtout, que le programme du parti libéral tel qu'énoncé dans le discours du trône préconise de nouveaux règlements pour combattre la mortalité infantile et prévenir les épidémies. Je suis heureux de constater que le parti libéral veut bien faire de ce Parlement un vrai parlement protecteur du capital humain. Notre état financier est excellent, notre situation économique admirable, notre développement dans toutes les sphères de l'industrie remarquable, tout est merveilleux en tout et partout; mais une ville, une province, un pays n'est riche que par la sante de ceux qui l'habitent. À quoi sert d'avoir des millions de dollars, si nous perdons des milliers d'êtres humains, faute de les utiliser. Et la province de Québec, qui est riche en or et en habitants, se doit de vider ses coffres pour sauver ce capital humain."

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

M. Plante ajoute que grâce à la loi de l'Assistance publique, le gouvernement a atteint ce résultat "de sauver d'innombrables vies et de soulager d'incalculables misères". Cette loi est due à la perspicacité du premier ministre et à l'esprit éclairé des membres du cabinet. Elle a été critiquée par les adversaires politiques du gouvernement mais on n'a pas vu se réaliser les prophéties de malheur énoncées à grands cris et à grand bruit par l'opposition. "Aujourd'hui, affirme le Dr Plante, ils louent comme nous cette fameuse loi, aujourd'hui, comme nous, ils reconnaissent le bien-fondé de son existence et sont d'accord avec nous, ils sont heureux de voir les centres commerciaux de nos malades de toutes les maladies, bénéficier d'une loi qui fait la gloire encore plus grande et plus impérissable du gouvernement qui l'a édictée."

Selon M. Plante, "le clergé adopte maintenant cette loi et tous les hésitations l'acceptent. Les dernières hésitations sont tombées et, dans toutes les parties de la province, il n'est pas d'hôpitaux, d'hospices, d'asiles, de sanatorium, de dispen-

saires dont les directeurs ne prient pas pour que notre gouvernement reste longtemps au pouvoir et que de comme chef son distingué premier ministre, l'honorable M. Taschereau."

M. Plante félicite donc "le gouvernement de ce qu'il a fait dans ce domaine et d'avantage encore au nom de toute une population pour ce qu'il a l'intention de faire sous la direction du secrétaire de la province dont la compétence, soutenue par un ardent patriotisme et un effort incessant dans la multiplicité de ses entreprises inspirent la confiance de ses amis et le respect de ses critiques."

M. Plante continue. Il trouve "que le discours du Trône nous révèle un programme chargé où l'on retrouve la préoccupation constante de donner à cette province une législation aussi parfaite que possible, et il mentionne, entre autres législations celle de la "loi des accidents du Travail" qui sera remise à l'étude pour répondre aux desirs bien légitimes des ouvriers et à leurs droits parfaitement reconnus de recevoir entière justice lorsque le malheur viendra les frapper au milieu de leur labeur quotidien, labeur qui contribue pour une si grande part à l'essor économique de cette province."

Il félicite aussi le gouvernement d'avoir songé à rapatrier les Canadiens émigrés aux États-Unis et qui "comme le fils prodigue ont toujours nourri dans leurs coeurs l'espoir de revenir goûter la joie de vivre dans le bien-être et la sécurité de ce sol où leurs aspirations, tant nationale que religieuses, trouveront leur plein contentement", car, "dans cette province, on tenterait en vain de mettre une cloison étanche entre la vie nationale et la foi qui l'anime et cette union intime entre la vie nationale et la foi est la condition essentielle de notre existence et de notre survie."

En terminant, M. Plante "note avec plaisir que le discours du Trône nous rappelle le très grand honneur qui rejaillit sur toute la province de Québec par l'élevation de Sa Grandeur Monseigneur Rouleau à la dignité de Prince de l'Église" et il félicite M. Hector Laferte nommé hier Orateur de la Chambre pour succéder à M. J.-N. Francoeur.

Le discours du Dr Plante fut longuement applaudi par les ministères. Les applaudissements redoublèrent lorsque M. Joseph Power, député de Québec ouest, se leva pour appuyer l'adresse.

M. JOS. POWER

M. Power parle en anglais. Il répète en cette langue les mêmes félicitations et les mêmes louanges à l'adresse du premier ministre et de son gouvernement que le Dr Plante.

Il mentionne que c'est dans les limites de son comté, Québec-ouest, que la première habitation a été construite sur le sol canadien par Samuel Champlain. Toutes les races qui se sont succédées depuis dans la province, "grâce au système bien ordonné de notre gouvernement, à la liberté d'action, aux lois équitables sagement administrées et aux principes si en honneur dans la province de Québec, ceux de la protection des droits et des privilèges de la minorité, vivent ensemble dans la paix, l'amitié et l'harmonie."

M. Power se dit "une preuve vivante des privilèges accordés à la minorité, car les habitants de son comté sont en majorité des descendants de Français. Durant des générations, ils ont eu un député de langue anglaise pour que la minorité puisse avoir une voix dans cette Chambre."

Le député de Québec-Ouest félicite ensuite le nouvel orateur de sa nomination puis il note que "l'année qui vient de finir a été féconde dans l'histoire de la province. Notre prospérité matérielle s'est accrue considérablement et une réaction favorable a suivi l'après-guerre et nous fait maintenant espérer un avenir des plus brillants. Il faut rendre grâce de cette prospérité (Suite à la page trois)

Erratum

Dans la lettre de Québec, une erreur a échappé à l'attention des correcteurs. M. Léveillé disait que le gouvernement de Québec dût être sur ses gardes s'il désire interdire l'exportation de l'énergie électrique, car certaines compagnies demandent bientôt la permission de développer de l'énergie électrique le long d'un canal qui doit être creusé de Montréal jusqu'à Cornwall, de la vendre par contrat, etc., de l'exporter. On a fait dire à M. Léveillé: un canal qui vient d'être creusé.

Les mines de Gaspé

Nous commençons aujourd'hui, en deuxième page, la publication d'une intéressante étude sur les mines de Gaspé.

Les mines de Gaspé

CE QU'EN PENSENT LES HOMMES D'AFFAIRES

Les hommes d'affaires s'intéressent à la Gaspésie, c'est évident. La meilleure preuve en est que le *Financial Post*, de Toronto, et les diverses revues financières du pays et d'Angleterre même, telles *The Market Dispatch*, et le *Quebec*, agent général de la province de Québec, à Londres, ne laissent passer aucune occasion d'en parler et de faire valoir ses ressources diverses. Les mines surtout les attirent: de la leur promettent à éveiller l'attention sur celles de Gaspé aussi souvent qu'ils en ont l'opportunité.

Le numéro du 31 décembre dernier du *Financial Post* publiait une longue étude sur les richesses nombreuses de la péninsule et spécialement sur le brillant avenir de nos mines. L'auteur, M. McKenzie Williams, a voulu se rendre compte de la région par lui-même et l'étudier sur place. Au cours de l'été dernier (1927) il fit le tour de la péninsule, longeant la côte nord, de Cap Chat à Gaspé, et la côte sud, de Gaspé à Gaspésie, après quelques jours d'arrêt à Percé, pour en admirer les pittoresques panoramas. De Gaspésie, il traversa toute la péninsule, du sud au nord, jusqu'à Sainte-Anne des Monts, par le chemin de voitures de la *Federal Zinc and Lead Co.*, qui va de Gaspésie aux établissements de cette compagnie, en longeant la rivière Gaspésie. Il visita le district minier, fit l'ascension du Mont-Albert et se rendit à Sainte-Anne des Monts par la rivière du même nom. Il voulut voir aussi les moulins à scier et à pulpe de la région, les pouvoirs d'eau, les établissements de salaison de poisson, mais c'est aux mines surtout qu'il consacra la plus grande partie de son temps. C'est dire qu'il s'est renseigné avec d'écrite.

C'est cette étude que nous voudrions mettre en lumière afin de lui assurer plus d'efficacité, d'augmenter sa portée sur l'opinion, de prouver une fois de plus l'opportunité et la nécessité du développement de l'intérieur gaspésien par la construction d'un chemin de fer.

Dans la première partie de son travail, M. Williams esquisse un résumé historique et géographique de la péninsule. Il en rappelle la prise de possession par Cartier, le séjour de Wolfe, après la chute de Louisbourg, le passage du roi Édouard VII, alors prince de Galles, en 1861. L'auteur aurait pu mentionner aussi les visites de N. S. de Laval, de Saint-Vallier, Plessis, et bien d'autres faits historiques encore remontant aux premiers jours de la colonie et ayant trait à Gaspé, mais nous ne lui en voulons pas d'avoir omis ces choses, qui sont des détails au point de vue affaires.

M. Williams note le fait que la première exploration géologique entreprise au Canada en 1844, par sir William Logan, fut faite en Gaspésie. Il donne ensuite deux raisons pour expliquer le manque de développement dont souffre cette partie du pays, bien qu'elle ait attiré l'attention des premiers personnages venus au Canada. Les découvreurs et les premiers explorateurs du pays, dit-il, cherchant une route vers les Indes, remontèrent le fleuve aussi loin qu'ils purent vers l'Ouest. "This is due, in no small measure, to the fact that the early explorers in the Northern half of the Continent were endeavoring to discover a route through to the Orient and were therefore penetrating the water and the Continent to the farthest western limits. The development, therefore, took place farther inland." La seconde raison qu'il en donne est l'apparence inabordable de la côte gaspésienne.

Suit l'esquisse géologique de la péninsule. Il mentionne les trois plateaux qui constituent l'intérieur, en indiquant au passage la pente douce qui descend des Shick-Shocks à la baie des Chaleurs. "From the axis of the Peninsula, dit-il, the slope to Bay Chaleurs is much more gradual than toward the St. Lawrence at the North". Puis il en note la formation paléozoïque, caractéristique des monts Apalaches, dont les Shick-Shocks sont le point culminant, l'intrusion de granit et l'abondance de syénite et de porphyre.

La seconde partie du travail de M. Williams est consacrée à l'étude des ressources de la Gaspésie. Agriculture, forêts, pêcheries, pouvoirs d'eau, perspectives minières surtout, chacune à son tour. Nous voulons souligner trois points seulement.

1. Les forêts. "On a estimé, dit-il, qu'elles contiennent environ (70,000,000) soixante-dix millions de cordes de bois, dont vingt-trois millions de cordes valables pour la pulpe seulement. Les compagnies qui en détiennent les limites sont *International Paper*, la *Brown Corporation*, la *Howard Smith Paper Mills*, la *Weygand Pulp and Paper*, et neuf autres compagnies anglaises et américaines. Il note la réserve forestière de 2,500 milles carrés faite par le gouvernement provincial en 1924, et estime à 8,800 milles carrés les limites louées. Comme on le voit, c'est la Gaspésie toute entière.

2. Les pouvoirs d'eau, dit M. Williams, ont leur importance sans être très considérables. Ils peuvent être évalués à 30,000 chevaux-vapeur. "There are nevertheless numerous places in which water powers of great importance locally could be developed. The total water power possibilities of the district could perhaps be roughly estimated as in the neighborhood of about 30,000 h.p."

3. Les mines, enfin. M. Williams énumère diverses raisons qui expli-

quent pourquoi ces mines sont restées inconnues jusqu'ici. Tout d'abord, la formation géologique du terrain, différente de celle des autres régions minières, a créé des conditions propres à décourager les efforts des prospecteurs; puis, le manque de connaissances géologiques des habitants, la difficulté de pénétrer à l'intérieur, faute de moyens de communications, et enfin, la restriction des explorations officielles aux différents cours d'eau.

Toutefois, ajoute-t-il, les conditions géologiques sont généralement favorables au minéral, et les perspectives minières sont des plus encourageantes. Et c'est ce que nous verrons dans un prochain article.

UN AMI DE GASPÉ

La vitesse des autos

Le président Riley Hern, de la *Ligue des automobilistes Montérégais*, a déposé récemment les nombreux amendements que sa Ligue se proposait de demander à la Législature, il s'en trouvait un pour augmenter la limite de la vitesse. Actuellement, les automobilistes peuvent faire 20 milles dans les villes et 30 milles dans la campagne. M. Hern considère que le temps est venu d'aider à la circulation et de la débarrasser en faisant de la vitesse mais en surveillant avec sévérité les virages dangereux. "La Ligue considère avant tout la sécurité", a dit M. Hern, mais il est certain que l'esprit qui guide le pied sur l'accélérateur et la main sur le volant joueront toujours le principal rôle quand il s'agira de conduire d'une manière sûre.

"Il n'y a pas de règle qui puisse remplacer le calcul personnel car il est des personnes qui conduisent avec plus de sécurité à 50 milles à l'heure que d'autres à dix milles et les lois ne pourront jamais remplacer l'initiative personnelle dans la conduite d'un automobile."

"D'après mon opinion, les lois de vitesse actuelles sont défectueuses. La province d'Ontario et plusieurs États ont augmenté leur limite de vitesse à 35 milles à l'heure, mais dans tous les cas, quelle que soit la vitesse, on poursuit les conducteurs étourdis. L'histoire du transport n'est en somme que l'histoire de la vitesse. C'est exactement ce qui arrive maintenant. Les vieilles lois limitant la vitesse disparaissent. On poursuit plutôt les chauffeurs imprudents et l'influence avec le pouvoir de toute la Ligue est mise à la disposition des autorités pour mettre un frein aux imprudences dangereuses pour la vie d'autrui."

Les chantiers maritimes anglais

Londres, 12. (S.P.A.) — La production des chantiers maritimes anglais en 1927 est presque le double de leur production en 1926, alors que la production des autres chantiers du monde n'a pas augmenté. Les statistiques que les Lloyd viennent de publier révèlent ces faits.

La production des chantiers maritimes britanniques pour 1927 se chiffre à 1,250,384 tonnes et celle des autres chantiers du monde se totalise à 987,122 tonnes.

La nécessité de parachever des travaux ajournés pendant la période de dépression de 1926 explique en partie l'augmentation enregistrée par les chantiers anglais. Mais, aussi, le désir des propriétaires de renouveler ou d'augmenter leurs flottes y est-il pour beaucoup.

Les statistiques des Lloyd indiquent toutefois que le travail commencé dans le dernier trimestre de 1927 n'est pas aussi considérable que le travail commencé au cours de la période correspondante de 1926, ce qui signifie que la demande est déjà moindre.

C'est l'Allemagne qui a la production la plus considérable après celle de la Grande-Bretagne. Les chantiers maritimes allemands ont produit 472,295 tonnes. Viennent ensuite successivement l'Italie, la Hollande, la France, la Suède. Quant aux chantiers américains ils n'ont actuellement en voie de construction que 97,370 tonnes de navires.

Les statistiques indiquent aussi une demande croissante pour les navires à moteurs.

En Suède

Stockholm, 12. — La session du parlement de Suède s'est ouverte hier avec le décorum ordinaire. Le discours du trône du roi Gustave fut préparé par le premier ministre Carl Ekman, qui était autrefois forgeron.

Ce discours mentionne que la Suède est en bons termes avec toutes les nations et annonce plusieurs nouveaux projets de loi, dont l'un pour restreindre les danses publiques afin de protéger la morale chez les jeunesse.

Les membres de la Chambre suédoise se sont rendus du parlement au palais royal, où le roi entouré de toute sa cour, procéda à la cérémonie du discours du trône.

Le roi Gustave annonça qu'en raison des excellentes conditions des finances nationales, le gouvernement proposerait une réduction de la taxe sur le revenu.

L'éclairage des véhicules-moteurs

Le Royal Automobile Club of Canada a demandé aux 1,400 municipalités de la province d'adopter des résolutions demandant au gouvernement d'amender la loi des véhicules-moteurs de façon à obliger tous les véhicules en circulation dans les grandes routes à avoir des lumières après le coucher du soleil.

La mesure, qui n'est pas une innovation puisqu'elle existe depuis des années et des années en Europe, a donné les meilleurs résultats réduisant de beaucoup le nombre des accidents.

Mort d'un poète anglais

Dorchester, 12. (S.P.C.) — Thomas Hardy, le doyen d'âge des écrivains anglais, poète et romancier dont les oeuvres se rattachent à la période victorienne, est mort chez lui hier soir, après une courte maladie. Il était âgé de 87 ans.

L'emprunt de trente millions

DANS TROIS ASSEMBLÉES TENUES HIER SOIR ON SE PRONONCE CONTRE LE PROJET ACTUEL — MM. DESROCHES ET JARRY DONNENT DES ARGUMENTS EN FAVEUR

Les assemblées pour ou contre l'autorisation de la ville d'emprunter un montant de 30 millions d'ici dix ans se multiplient. Hier soir seulement, il s'est tenu au moins quatre grandes assemblées, dont trois contre le projet d'emprunt dans les conditions actuelles. Il y eut d'abord celle de l'Association des hommes d'affaires de l'est puis celle de la *Building Owners and Managers Association* où l'opinion paraît être plutôt contre le projet. Il y eut celle organisée par l'échevin Legault à la salle Lajeunesse et où MM. A.-A. Desroches et Jarry, deux membres du comité exécutif, ont donné les arguments en faveur de cette autorisation. Enfin, il y eut celle de la *Ligue des propriétaires* dont on trouva un compte rendu dans une autre colonne et qui s'est prononcée contre le projet tel que présenté en insistant sur la nécessité d'un plan d'ensemble.

A Maisonneuve, chez les gens d'affaires de cette partie de la ville, le débat a commencé sur une motion de M. Emile Pépin qui avait été chargé de faire une enquête sur le problème de la circulation dans le centre de la ville. Le travail de M. Pépin a été fait avant que la ville ait décidé de tenir un référendum mais tous les orateurs qui ont pris part au débat ont parlé de cette question à l'ordre du jour.

L'échevin Lalonde, qui a été l'un des premiers orateurs, ne veut pas que les quartiers excentriques soient appelés à payer pour des améliorations purement locales dans le centre. Si la circulation se fait bien dans le centre, les rues, ce sont les marchands de cette partie qui en profitent en attirant les acheteurs de toutes les parties de la ville. Il n'est que juste, alors, qu'ils soient appelés à payer pour ces améliorations. Il cite comme exemples d'améliorations locales l'élargissement de la rue Sherbrooke et celui de la rue Burnside. Il trouve injuste qu'on veuille faire payer par toute la ville ces élargissements lorsque les propriétaires de la rue Hochelaga ont dû payer seuls pour ces améliorations. Il trouve que la situation est injuste pour les gens de l'est.

L'échevin Lalancette se dit en faveur des améliorations apportées à notre ville, mais il est contre le référendum parce qu'il est fait de manière illégale. Puis il craint que de nouveaux scandales comme ceux d'il y a pas longtemps se répètent. Il veut que l'on dise quels travaux seront faits, à quels endroits et d'ici combien de temps afin d'éviter que des groupes se forment pour faire pression sur les autorités administratives et les amener à faire des expropriations coûteuses et qui ne soient pas dans le meilleur intérêt de la ville en général. Il s'agit de prendre les moyens nécessaires pour éviter que l'on profite plus tard de la bonne foi de ceux qui voteraient aujourd'hui pour l'emprunt de 30 millions. Tant que nous n'aurons pas ces garanties nous ne devons pas accorder à l'administration le droit d'emprunter le montant demandé.

A M. Arcand qui demande s'il y a un plan d'ensemble de la ville, M. Lalancette répond qu'il n'en connaît pas et n'en a jamais vu. Il ne croit pas en fait qu'il en existe un.

A l'association des *Buildings Owners*, on ne s'est pas prononcé comme corps contre le projet d'emprunt, mais la plupart des orateurs l'ont fait individuellement. Le lieutenant-colonel Ostel, directeur de la compagnie qui possède l'immeuble *Duluth* et plusieurs autres immeubles d'une valeur totale de plusieurs millions s'est prononcé carrément contre le projet d'autoriser les administrateurs actuels à faire un emprunt aussi important. Le gérant de l'immeuble de la *Banque Royale*, M. Herbert-J. McKeon, dit approuver le projet d'amélioration de Montréal mais il n'approuve pas la manière avec laquelle on a procédé. M. R.-S. Logan, du *Transportation Building*, dit que si jamais un gérant d'une compagnie faisait une proposition en adoptant les mêmes méthodes que l'exécutif, il ne serait pas long à être démis de ses fonctions. Il n'a jamais rien vu de semblable dans aucune autre ville, demander un tel montant sans faire connaître les détails de la proposition. La proposition semble avoir été faite dans le but de la faire renvoyer par les contribuables, dit-il.

M. Percy Nobbs, architecte, reconnaît que la proposition est particulièrement vague et indéfinie, mais il est d'opinion qu'on doit bien examiner la question avant de se prononcer. Mais il reconnaît qu'on ne peut avoir un plan d'ensemble sans résoudre définitivement la question des gares. Il ne faut pas oublier que nous avons besoin de nombreuses améliorations. Il dit que la *Ligue des progrès civiques* demandera que des experts soient chargés de préparer un grand programme d'améliorations. On devrait attendre que la situation soit bien définie avant de procéder à des travaux.

M. U.-H. Dandurand croit qu'il est difficile de dire d'avance où se feront les expropriations de crante qu'on veuille en profiter dans certains milieux.

M. J.-J. Perrault est l'un des seuls orateurs qui soit pour l'emprunt. Il explique sa position en disant que c'est la première fois qu'il se fait quelque chose pour améliorer Montréal. La défaite serait un pas en arrière.

A la salle Lajeunesse, M. Jarry a expliqué que le comité exécutif a décidé de demander cet emprunt à la suite de la campagne des journaux et des nombreuses associations pour que des améliorations nécessaires soient faites. Il ne sait pas au juste encore à quoi l'emprunt sera utilisé, mais dans son opinion, on devrait commencer par les travaux les plus urgents et à ceux qui se rapportent à l'hygiène, la sécurité publique et la circulation. Parmi les premiers se classent les égouts collecteurs dont on doit être fait pour toute la partie nord de la ville. La partie nord de la ville a besoin que le projet soit

adopté afin d'avoir ce dont elle a le plus besoin, ses égouts, etc.

M. Desroches, président de l'exécutif, a parlé des progrès faits pour les pavages permanents depuis quelque dix ans puis il expose la situation financière de la ville, situation qui l'empêche de faire aucune grande amélioration sans avoir recours à l'emprunt. La ville passe par une ère de progrès et c'est pourquoi il faut en profiter pour faire les améliorations nécessaires. D'où la nécessité pour les propriétaires de voter l'emprunt qui permettra de faire ces travaux.

L'échevin Legault, contrairement à l'échevin Lalancette qui parlait à la même heure à Maisonneuve, a affirmé qu'il y a un plan d'ensemble fait pour couvrir de 25 à 50 ans, les besoins à venir. On y a tenu compte de l'aqueduc, des égouts, des rues, de la circulation. Mais il sera impossible de terminer ce plan tant que les chemins de fer n'auront pas pris une décision définitive pour ce qui est d'une gare centrale.

L'échevin Legault s'est de nouveau prononcé pour la construction d'un métro qui traverserait l'île du nord au sud. Cela permettrait aux contribuables du nord d'atteindre le centre en quelques minutes. M. Legault a expliqué à la fin de son discours que si l'emprunt est adopté par les propriétaires pendant le présent référendum, il faudra faire ratifier cette décision par la Législature.

Train spécial du dimanche pour skieurs à Shawbridge, etc.

Le chemin de fer National du Canada fait actuellement circuler un train spécial du dimanche qui quitte le terminus du tunnel à Montréal à 9 h. de l'avant-midi pour Shawbridge, Saint-Sauveur, etc. Au retour, arrivée à Montréal à 8 h. 45 du soir. D'autres trains partent de Montréal à 2 h. de l'après-midi le samedi et à 3 h. 45 tous les après-midi sauf le samedi et le dimanche.

On est à prendre des mesures spéciales pour transporter gratuitement les skis dans les wagons réguliers du samedi après-midi et du dimanche.

Billets d'excursion aller et retour



La Cavité — pas de tube

Allons aux Bermudes!!

Voyage aux Bermudes organisé par la plus grande Agence de Voyages de l'Univers, pour sa clientèle canadienne-française, et sous la direction du Gérant du Département Français, à Montréal.

Départ de Montréal vendredi, le 17 février, et de New-York samedi, le 18 février, sur le luxueux paquebot "BERMUDA".

Retour à Montréal le 2 mars.

VOYAGE DE DEUX SEMAINES

Prix \$170 — comprenant les frais de transport et d'hôtel du départ de Montréal au retour à Montréal.

Pour information et inscription s'adresser au Département Français

THOS. COOK & FILS

526, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. Uptown 8680-8681

VENDEUR DEMANDÉ

Pour la vente de la pierre

Devra connaître les plans et avoir une certaine expérience dans la construction et dans la fabrication de la pierre. Position d'avenir pour une personne sérieuse. S'adresser à Casier 41, Le "Devoir", Montréal.

VENTE à l'ENCHERE

Vendredi, le 20 Janvier 1928 à midi

DE

5 TERRAINS VACANTS

Superficie : 12389 pieds

Boulevard ST-JOSEPH et JEANNE-MANCE

Pour renseignements et conditions de vente s'adresser à

AYME LAFONTAINE, Sec.-Gén. et Trés.

COMMISSION des ECOLES CATHOLIQUES de MONTREAL

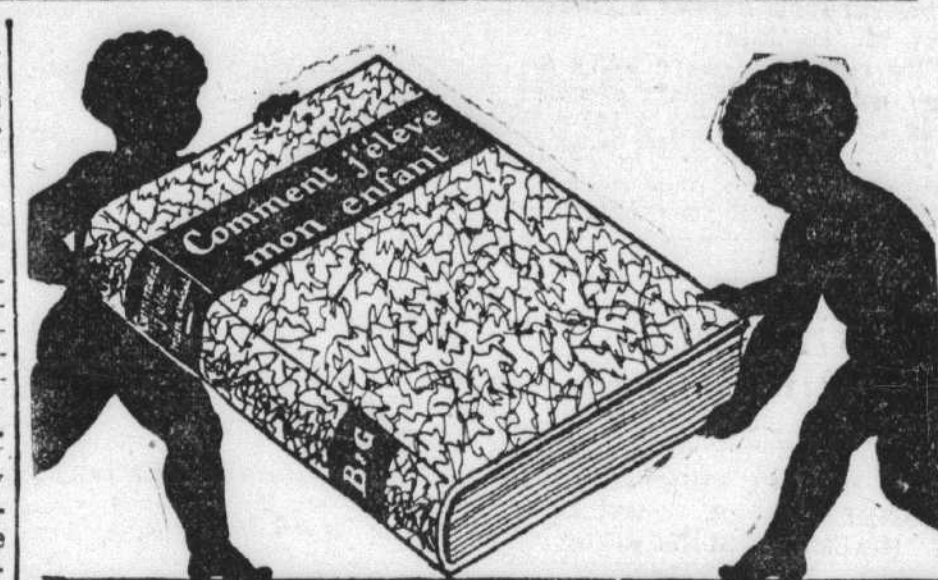
87 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

Lancaster 4143

en vente à taux réduits le dimanche. Pour autres renseignements, s'adresser à tout agent des billets du chemin de fer National du Canada ou au bureau local des billets, 230, rue St-Jacques, téléphone 4731 (r.)

A St-Antoine-de-Padoue

MM. Irénée Desnoyers, Jacques-Antoine Cartier et Jean-Pascal Archambault ont été élus par acclamation pour un second terme, conseillers de la paroisse St-Antoine-de-Padoue.



Nouveauté

"Comment j'élève mon enfant"

Le guide des jeunes mères

par

Mme Francisque Gay — une mère, — L. Cousin — un religieux éducateur et le Dr Etienne Besson — un médecin spécialiste.

Préface de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris. Un fort volume cartonné, format 5 1/2 x 8, 700 pages, 220 illustrations... \$1.50 (franco) \$1.65

L'IDEE MAITRESSE DU LIVRE

Les auteurs se sont proposés de donner à la mère: une aide immédiate dans les multiples tâches de la maternité et dans tous les cas embarrassants où trop souvent elle improvise des solutions hâtives ou maladroites; une méthode générale qui lui permettra de conduire avec unité et constance l'éducation de son enfant et de lui imposer insensiblement les disciplines qui lui feront le corps robuste, l'âme droite, l'esprit clair;

des renseignements sur les moindres détails de la vie de l'enfant, comme aussi sur l'aide et la protection que lui assurent les institutions et les lois.

La mère qui saura soigner son petit enfant et lui imposer une douce fermeté dans tous les actes de sa vie matérielle sera la bonne gardienne de sa santé et, du même coup, engagera bien son éducation en formant sa volonté.

La mère qui possèdera les vrais principes d'éducation morale et chrétienne et qui connaîtra les meilleures méthodes modernes d'instruction donnera à son enfant le goût des vertus qui le prépareront à être un bon chrétien et saura cultiver heureusement son esprit.

A tout instant, elle ouvrira ce livre de chevet et y trouvera, clairement exprimés, l'explication qui l'empêchera de s'efforcer, le conseil qui lui permettra de se décider vite, d'agir sans délai et sans hésitation, l'exemple vécu qui lui montrera en action une méthode et ses résultats, le programme tout tracé qu'il lui suffira de suivre.

Elle apprendra également à simplifier ses tâches; pour elle, la maternité ne sera pas épuisante et ne la privera pas des douceurs du foyer. De la joie en jaillira dans la vie de tous les siens.

Ses enfants s'élèveront sans cris, sans fouet, presque sans larmes. Tout sera paix et joie dans la famille bien ordonnée où l'on ne redoutera jamais l'arrivée d'un nouveau bébé.

Moins de mortalité infantile. Davantage de naissances. Des enfants robustes tout préparés à entendre la parole de Dieu. Voilà le but suprême que se sont efforcés d'atteindre les auteurs de

COMMENT J'ELEVE MON ENFANT

LES SUJETS TRAITES

En un seul volume de 700 pages, illustré de 220 gravures, *Comment j'élève mon Enfant* contient à la fois:

un traité de puériculture (300 pages—150 figures)

un traité d'éducation morale et religieuse (200 pages—30 figures)

un traité de première instruction (80 pages—40 figures)

Et c'est là, avec l'esprit qui l'anime, sa grande originalité. Un appendice de 65 pages fait connaître de plus les oeuvres d'assistance créées en France en faveur des mères et des enfants, et les lois qui protègent l'enfance et la maternité. Ces renseignements ont une grande valeur documentaire.

Ainsi les auteurs ont réuni en un seul volume, sous une forme simple, en conseils directement applicables, tout ce que la mère doit savoir, ou apprendre à l'occasion en quelques instants:

pour faire épanouir heureusement la vie physique de son enfant par l'application des meilleures méthodes d'hygiène et de puériculture;

pour former à la vertu sa jeune âme et la préparer à se tourner sans effort vers Dieu;

pour développer dès les premières années son esprit suivant de saines disciplines.

Comment j'élève mon Enfant sera son guide professionnel dans le plus noble des métiers, et le plus important: le métier de maman.

Adresser les commandes (chèques au pair) au

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

366, rue Notre-Dame est Montréal

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
112, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

NUAGEUX ET DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 23.
Minimum aujourd'hui 13.
Même date l'an dernier — 5.
Même date l'an dernier — 5.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.90. 11 heures a.m. 29.88

Midi 29.86

Chiffres fournis par la Maison L. B. de
Météo, 1010 rue Saint-Denis, Montréal

Pour modifier la loi sur les seigneuries

Québec, 12. (D.N.C.) — M. J. H. Fortier, député de Beauce, présentera un bill à la Chambre cet après-midi pour modifier la loi sur les seigneuries. Actuellement lorsqu'une seigneurie est vendue ou transmise à une autre personne, avis de cette transaction doit être donné deux dimanches consécutifs à la porte de l'église par un notaire. D'après l'amendement suggéré par M. Fortier, l'avis de cette transaction devrait être publié deux semaines consécutives dans la "Gazette Officielle" de Québec. La nouvelle loi aurait pour but de réduire les frais de la transaction qui sont assez élevés suivant la méthode actuelle.

M. Gauthier n'a fourni aucun renseignement

M. J.-Etienne Gauthier, greffier de la ville, dans une lettre adressée à M. J.-M. Savignac, donne des explications au sujet de certains rapports publiés à propos du referendum. Voici ce que déclare M. Gauthier:

"En réponse à votre lettre du 11 courant, je désire vous informer que, sans vouloir discuter l'opportunité ou l'inopportunité de la publicité qui a été faite jusqu'à ce jour, en rapport avec le referendum, je n'ai fourni aucun des renseignements qui ont été publiés à ce sujet dans les journaux.

"Et je ne fais que répéter ici une affirmation catégorique que j'ai faite déjà à une couple de reprises."

M. BERTHIAUME PERD SA CAUSE

LA COUR D'APPEL REJETTE LA DEMANDE DE M. EUGENE BERTHIAUME AU SUJET D'UNE PENSION ALIMENTAIRE DE \$1,500 PAR MOIS A MME BERTHIAUME

La Cour d'appel, division de cinq juges, présidée par le juge Lafontaine, a rejeté la demande de M. Eugène Berthiaume, d'obtenir une pension alimentaire de \$1,500 par mois.

M. et Mme Berthiaume, tous deux de Montréal, s'étaient rencontrés à Paris en 1912, et le 24 décembre 1913 s'étaient mariés à l'église de Notre-Dame d'Auteuil, sans toutefois faire la déclaration civile devant la mairie de l'endroit, suivant les exigences de la loi française.

M. et Mme Berthiaume vécurent ensemble pendant treize ans. Au printemps de 1926, Mme Dastous, qui vivait depuis quelque temps abandonnée de son mari, mais qui recevait néanmoins des allocations pour vivre, a trouvé, un soir en rentrant chez elle, les serrures de sa maison changées et la porte fermée à clef.

Elle a alors demandé un divorce avec séparation de biens, suivant la loi française. M. Eugène Berthiaume a répondu en défense que d'après la loi française il n'était pas marié et qu'ainsi il n'y avait lieu ni à divorce ni à séparation de biens.

M. Eugène Berthiaume, de son côté, avait intenté une action en annulation de mariage, mais à la suite de l'échec de Mme Berthiaume dans l'action en divorce, il s'est désisté de son action en annulation de mariage.

Mme Dastous a alors intenté une poursuite en dommages pour \$300,000. Elle alléguait qu'elle s'était mariée de bonne foi, et que si le mariage n'avait pas été valide suivant la loi française la faute en était à Eugène Berthiaume. Ce dernier s'était chargé des cérémonies civiles tandis que Mme Berthiaume avait pris charge du côté religieux.

M. Berthiaume a répondu par une exception déclarant qu'il n'était pas de la juridiction des tribunaux français. Il alléguait que son domicile était à Outremont, Montréal, et que l'action relevait des tribunaux de la province de Québec. Les tribunaux français ont maintenu cette défense et débouté la poursuite.

Mme Dastous a alors pris une action en dommages à Montréal, puis s'est désistée pour prendre une action en séparation de corps, qui est encore pendante. Depuis, Mme Dastous a demandé une pension alimentaire provisoire de \$1,500 par mois qui lui a été accordée. A cette requête M. Berthiaume a répondu qu'il n'était pas marié avec la demanderesse et qu'ainsi il n'y avait pas lieu de payer de pension. Il incombait d'abord à la demanderesse de prouver qu'elle était mariée.

La loi de la province de Québec reconnaît tout mariage célébré à l'étranger suivant les lois de ces pays, mais suivant la Cour supérieure, cela ne signifie pas qu'elle ne reconnaît pas les mariages célébrés à l'étranger suivant les lois de la province de Québec.

Comme le mariage célébré à Paris, entre deux catholiques, étant tous deux Canadiens français et la province de Québec, était fait suivant les lois de notre province, il y a forte présomption que Mme Dastous est mariée à Eugène Berthiaume et qu'ainsi elle a droit à une pension alimentaire.

Le juge Greenfield qui a rendu le jugement a maintenu ce point de vue et il a exprimé l'opinion que suivant les lois de notre province, le mariage d'Eugène Berthiaume et de Mme Dastous était régulier et valide. Toutefois ce point n'étant pas en litige le juge a déclaré qu'il ne décidait pas sur la question présente.

Le juge a déclaré que les revenus de M. Berthiaume étant de \$30,000 par an, une pension de \$1,500 par mois n'est pas exagérée.

Au Nicaragua

Managua, Nicaragua, 12 (S.P.A.) — Le corps des fusiliers marins américains est prêt à tuer tout rebelle qui se montrera. Des attaques par air et par terre ont désorganisé un groupe de rebelles qui tentaient de se rallier près de Quilali. Quatorze d'entre eux ont été tués. Les quartiers généraux des marins envont régulièrement des avions qui lanceront des bombes sur les rebelles.

Un groupe de cinquante partisans du général Sandino a été décimé près de Caje. Une patrouille de soldats américains et de gardes nationaux a tué cinq rebelles dans un engagement.

A quatre milles de Quilali, neuf rebelles ont été tués et trois blessés lorsqu'un avion a lancé des bombes. Les rebelles se réunissent en différents endroits, probablement pour attaquer Quilali. Les fusiliers qui se tiennent sur leurs gardes en prévision d'un tel événement, ont immédiatement dispersé les rebelles.

Les avions ont plané au-dessus des troupes de Sandino, laissant tomber des bombes et les forçant à lâcher pied.

On a annoncé que les fusiliers ont occupé San Albino sans résistance.

Mandamus de la Fuller Brush

Le juge Coderre a accordé un bref de mandamus requis contre la ville de Montréal par la Fuller Brush Co. Ltd.

Le juge de Lorimier avait décidé que les agents de la Fuller Brush pouvaient faire leur commerce, de porte en porte, sans payer de permis personnel, du moment que la compagnie avait un permis général.

La ville a refusé d'accorder le permis général à la compagnie et a arrêté depuis les agents. La compagnie veut forcer la ville à accorder le permis.

Contrat de vente annulé

La Cour d'appel a maintenu un appel interjeté par la Hampstead Land and Construction Company contre un jugement qui maintenait une vente de terrain faite par J. H. Hand à la ville de Hampstead.

Hand avait cédé le terrain, moyennant une diminution de taxes, et une évaluation inférieure sur la propriété qui lui restait et sur les améliorations à venir.

La compagnie protestait que ces considérations étaient illégales. La Cour d'appel a maintenu ce point de vue. La loi municipale exige que toutes les propriétés soient estimées à leur valeur réelle et que la taxation soit égale pour tous, deux principes qui se trouvent violés par le contrat de la ville avec Hand. La Cour d'appel annule le contrat.

Commission des services publics

La Commission des services publics présidée par M. Adrien Beaudry a siégé ce matin. Les causes sur le rôle étaient les suivantes: La Cie d'acqueduc de Sainte-Elisabeth; Ville de Saint-Jean contre la Southern Canada Power Company; La Cie de Téléphone de Joliette; Sorel Light & Power Co. contre la Bell Tel. et le département de la voirie; Syndicat d'acqueduc de Lesage contre Aldéric Sigouin et Euclide Lesage; Temiskaming Tel. Co. contre la ville de Rouyn (ligne Noranda-Rouyn); Galtineau Power Co. contre Bell Tel. Co. (ligne Saint-Jérôme); J.-R. Quimet contre Henri Phaneuf; Municipal Service Corporation, Ltd., contre village de Sainte-Adèle.

Déclaration de M. Martin

Le maire Martin, en réponse à une critique d'un journal de Toronto, a déclaré ce matin ne pas être contre des mesures effectives concernant l'hygiène publique mais être contre le gaspillage. C'est ce qu'il aurait voulu dire en déclarant lors d'une récente réunion du conseil municipal que la ville emploie trop de gardes-malades. C'est qu'il faut éviter le gaspillage. Il suggère de diviser la ville en six districts scolaires avec un médecin inspecteur et une garde-malade par district.

Le député de Westmount se sépare de l'opposition provinciale

M. Smart demande au greffier de l'Assemblée législative un siège à la droite de la Chambre — M. Sauvé répond: "Je n'ai rien à dire" — M. Taschereau déclare que M. Smart n'a fait aucune avance au gouvernement — Une déclaration en Chambre cet après-midi

Québec, 12. (D.N.C.) — Interrogé ce matin au sujet d'une nouvelle parue dans le "Canada" annonçant que M. Smart s'est séparé de l'opposition et qu'il sera indépendant, M. Arthur Sauvé a simplement déclaré: "Je n'ai rien à dire".

Le "Canada" de ce matin publiait la nouvelle suivante datée de Québec: "Le brigadier-général, C. A. Smart, député de Westmount, a quitté officiellement cet après-midi, les rangs de l'opposition provinciale, a-t-il été révélé de source autorisée dans le cours de la soirée. Dans une communication au greffier de l'Assemblée législative, le général Smart aurait demandé de ne plus compter son nom parmi ceux

des membres de l'opposition, et sa demande aurait été acceptée sur-le-champ. Le général Smart conservera le même siège qu'il occupe maintenant, mais il sera considéré comme un simple indépendant n'ayant aucune attache avec les membres de l'opposition dirigée par M. Arthur Sauvé.

"Pour ceux qui sont au courant de l'attitude prise par le général Smart, il y a quelques mois vis-à-vis de l'opposition provinciale, cet événement était prévu. Ceci pourrait peut-être occasionner un développement intéressant des relations entre l'opposition et son ancien membre."

*** Québec, 12. (D.N.C.) — Il est

possible que le brigadier-général Smart, député oppositionniste de Westmount, fasse une déclaration en Chambre cet après-midi pour expliquer l'attitude qu'il a prise hier après-midi alors qu'à l'insu de tout le monde, il a demandé au greffier un siège à la droite de la Chambre.

Interrogé ce matin au sujet de cette manœuvre de M. Smart, le premier ministre a simplement dit que M. Smart n'a fait aucune avance au gouvernement jusqu'à présent et que s'il veut se ranger du côté du ministère, il l'annoncera lui-même en Chambre lors de la séance de cet après-midi. De son côté, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, s'est contenté de répondre: "Je n'ai rien à dire".

Entente franco-américaine prochaine sur la note Kellogg

Entente franco-américaine prochaine sur la note Kellogg

Les Français discutent encore la proposition des Américains sur l'illégalité des guerres — Lord Crewe expose le point de vue britannique à M. Briand

Paris, 12. (S.P.A.) — Le point de vue français et américain sur le pacte proposé afin de rendre toute guerre illégale diffère encore, a-t-on appris au ministère des affaires étrangères aujourd'hui mais les deux pays sont sur le point d'en venir à une entente.

La dernière note du secrétaire Kellogg est encore soigneusement étudiée mais les commentaires de l'ambassadeur Claudel, qui l'accompagnait, donnent raison à l'optimisme.

Paris, 12. (S.P.A.) — Au cours d'une visite à M. Briand, lord Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne, lui a exposé le point de vue britannique au sujet de la note Kellogg.

Le "Petit Parisien" affirme que ce point de vue ne saurait être bien différent de celui de la France.

SERVICE D'AUTOBUS CHERBOURG-PARIS

Paris, 12. (S.P.A.) — A partir de Pâques, un service d'autobus pour passagers transatlantiques fonctionnera entre Cherbourg et Paris.

L'EXPORTATION DES CAPITAUX FRANÇAIS

Paris, 12. (S.P.A.) — La France

S. S. Pie XI et les bolchévistes

Rome, 12. (S.P.A.) — Le journal "Brillante" dit aujourd'hui que la condamnation du Pape pour avoir favorisé le mouvement antibolchéviste, en fournissant des fonds, est arrivée au Vatican sous forme de lettre recommandée venant de Moscou et adressée directement au Souverain Pontife. Le document est signé par les hautes personnalités de l'Église orthodoxe et par Rykoff, Stalin et autres.

Le Pape aurait montré une copie de sa sentence à tous les cardinaux actuellement à Rome et l'aurait ensuite consignée dans les archives du Vatican avec les documents historiques.

M. Dunning à Montréal

M. C. A. Dunning, ministre des Chemins de fer, est à Montréal aujourd'hui pour conférer avec sir Henry Thornton, président du Canadien National, sur des sujets ferroviaires.

L'Assemblée annuelle du comité général du C. N. R. s'ouvre aussi aujourd'hui. Elle traitera des questions relatives au trafic, à l'exploitation, au matériel et de tout ce qui relève du programme général du réseau pour l'année.

Ce soir un grand banquet à l'hôtel Windsor, réunira les hauts fonctionnaires du réseau. Sir Henry Thornton sera l'orateur principal. M. Dunning y assistera comme invité de sir Henry.

Un carnaval d'hiver à Sherbrooke

Sherbrooke, 12. (D. N. C.) — A l'assemblée de tous nos sportsmen tenue avant-hier soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J. W. McKee, on a décidé de tenir les 17, 18 et 19 février prochain à Sherbrooke un carnaval d'hiver qui donnera lieu, selon le programme que l'on va élaborer incessamment, à des manifestations sportives intéressantes.

LA CRUE DE LA TAMISE

Londres, 12. (S.P.A.) — Le Daily Mail, après avoir conduit une enquête sur les désastres causés par la crue de la Tamise samedi dernier estime aujourd'hui qu'au moins 1,800 personnes, hommes, femmes et enfants, sont dans une situation déplorable. Ce sont des misérables pour la plupart qui habitent en bas du quartier des affaires. Ils ont essayé de nettoyer leurs habitations et de les réoccuper mais ils ont constaté que c'était impossible non seulement parce que l'eau avait tout trempé les murs mais aussi parce que la cruesse dont des milliers de gallons ont coulé d'une manufacture locale, dégageait une odeur très forte.

Le journal estime qu'au moins 5,000 familles ont besoin des secours du fonds souscrit à cette fin et qui se chiffre actuellement à \$140,000.

A LA HAVANE

La Havane, 12. (S.P.A.) — Par décret présidentiel, la journée du 16 janvier sera fête nationale. Le président Machado a pris cette décision à l'occasion de l'ouverture du Congrès panaméricain auquel assisteront les délégués de 21 républiques de l'Amérique latine.

POLOGNE ET LITHUANIE

Berlin, 12. (S.P.A.) — L'Agence de télégraphes Polonoise annonce aujourd'hui que le gouvernement de la Pologne a envoyé un courrier spécial à Kovno, Lithuanie, avec une note suggérant que le gouvernement lithuanien reprenne les négociations vers la fin de janvier à Riga, Lettonie.

Comme premiers sujets de discussion lors de l'ouverture, la note suggère le rétablissement des communications entre les deux pays le long de la frontière et le rétablissement des services postaux, télégraphiques et ferroviaires.

Deux grands terminus

Montréal est le terminus des deux plus grands chemins de fer au monde: le Chemin de fer national du Canada qui a un réseau d'une longueur totale de 26,060 milles, et le Pacifique Canadien qui a 20,146 milles de voies ferrées. Deux chemins de fer américains viennent aussi à Montréal par les voies des deux premiers: ce sont le New-York Central et le Delaware and Hudson.

Le rapport est prêt

Ottawa, 12 — Le premier ministre, M. MacKenzie King, a reçu hier après-midi le rapport du comité consultatif national au sujet du projet de canalisation du Saint-Laurent. Il ne reste plus pour le gouvernement qu'à décider de la politique qu'il entend suivre. Il l'annoncera peut-être dans le discours du trône à moins que de ses collègues ne fasse plus tard une déclaration en Chambre.

M. Walter E. Foster, président du comité, a simplement annoncé que le rapport avait été complété. Quant à ce qu'il contient, il appartient au gouvernement de le faire connaître.

Le Board of Trade et le referendum

Une délégation du Board of Trade s'est présentée devant le comité exécutif cet avant-midi pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du referendum. MM. A.-A. Desroches, Jules Crépéau et H.-A. Terreault ont répondu aux demandes du Board qui fera rapport à son association lors de sa prochaine réunion.

La délégation comprenait MM. Geo. Lafollet, George Henderson, Geo. C. MacDonald, Walter Molson et J. Stanley Cook.

Pour endiguer l'éloquence ontarienne

Toronto, 12. (S.P.A.) — M. Aurélien Bélanger, député libéral de Russell, à Toronto, est d'opinion que la Chambre d'Ontario devrait imiter Ottawa et limiter tous les orateurs, à l'exception des leaders et des propos de résolutions, à des discours de 40 minutes. On rapporte qu'il se pourrait bien qu'il présentât une résolution dans ce sens à l'ouverture de la prochaine session.

LES COLOMBIENS PROTESTENT

Bogotá, Colombie, 12. (S.P.A.) — Les éditeurs des journaux de Bogotá ont envoyé un câblogramme au président Coolidge pour protester contre l'intervention des fusiliers américains au Nicaragua.

Le message déplore la violation d'une république sœur et affirme que l'envoi de troupes dans un pays indépendant comme l'est le Nicaragua viole le précepte pourtant très clair de la loi internationale et offense la dignité de tous les pays latins-américains.

Assemblée dans Lafontaine, ce soir

C'est ce soir qu'à lieu à la salle LaFontaine, 354, rue Sherbrooke, la grande réunion de contribuables convoquée par l'échevin Léon Trepanier, leader du Conseil.

C'est la seule réunion de contribuables au cours de laquelle M. Terreault, directeur des travaux publics de la Cité, portera la parole.

La causerie de M. Terreault sera illustrée de projections lumineuses. En outre, des remarques seront faites par M. Séraphin Quimet, ingénieur civil, dont un projet de plan d'ensemble a été approuvé par la Chambre de Commerce.

La soirée sera agrémentée de réceptions par MM. Hector Charland et Conrad Gauthier.

Quelques sentences

Le juge Lacroix a condamné J. O'Reilly, coupable d'effraction, à trois mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné aussi N. Kilson, coupable de vol, à un an de prison. Peter Norvitski a été accusé d'assaut pour avoir asséné quelques coups de crachoir sur la tête de son camarade Bill Baraluck. Peter s'est repenti de son moment d'humeur et recevra sa sentence le 16 janvier prochain.

Lucien Forest a été traduit sur l'accusation d'avoir détourné son camarade Georges Lemieux, bûcheron, d'une somme de \$5.50.

Pour endiguer l'éloquence ontarienne

Toronto, 12. (S.P.A.) — M. Aurélien Bélanger, député libéral de Russell, à Toronto, est d'opinion que la Chambre d'Ontario devrait imiter Ottawa et limiter tous les orateurs, à l'exception des leaders et des propos de résolutions, à des discours de 40 minutes. On rapporte qu'il se pourrait bien qu'il présentât une résolution dans ce sens à l'ouverture de la prochaine session.

LES COMITÉS DE LA LÉGISLATURE

Québec, 12. (D.N.C.) — Les présidents des divers comités de la Chambre ont été élus ce matin comme suit: Comités des règlements: le Dr A. Roy, député de Lévis; comité des bills privés en général, le Dr Gustave Lemieux, de Gaspé; comité des Chemins de fer et autres moyens de communications, M. Elisée Thériault, l'Islet; comité des comptes publics: M. Jacob Nicol, trésorier provincial; comité des bills publics en général, M. L.-A. Taschereau, premier ministre; comité de l'Agriculture, de l'immigration et de la colonisation, M. E. Ouellette, de Dorchester; comité de l'industrie et du commerce, M. W. S. Bullock, député de Shefford; comité des privilèges et élections, M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; comité du Code municipal, M. J. F. Daniel, de Montcalm.

UN CARGO EN DÉTRESSE

Seattle, 12. (S.P.A.) — Pendant qu'une tempête fait rage au large des côtes de Washington, les stations de radio essaient de se mettre en communication avec le cargo "Griffo" qui a envoyé un appel de secours tard la nuit dernière.

C'est le poste du port de Seattle qui a reçu le premier appel de secours. Il n'a pu obtenir aucun détail. On croit que le navire est à quelque 300 milles au large, se dirigeant vers Honolulu. On a capté un second appel "SOS" à Everett, Wash., à 11 h. 30 hier soir. Le signal était faible mais il donnait le nom du navire avec les mots: "Au secours".

En plus du capitaine Herbert Martin, il y avait 23 personnes à bord du navire lorsqu'il est parti d'ici lundi.

LES COMITÉS DE LA LÉGISLATURE

Québec, 12. (D.N.C.) — Les présidents des divers comités de la Chambre ont été élus ce matin comme suit: Comités des règlements: le Dr A. Roy, député de Lévis; comité des bills privés en général, le Dr Gustave Lemieux, de Gaspé; comité des Chemins de fer et autres moyens de communications, M. Elisée Thériault, l'Islet; comité des comptes publics: M. Jacob Nicol, trésorier provincial; comité des bills publics en général, M. L.-A. Taschereau, premier ministre; comité de l'Agriculture, de l'immigration et de la colonisation, M. E. Ouellette, de Dorchester; comité de l'industrie et du commerce, M. W. S. Bullock, député de Shefford; comité des privilèges et élections, M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; comité du Code municipal, M. J. F. Daniel, de Montcalm.

UN CARGO EN DÉTRESSE

Seattle, 12. (S.P.A.) — Pendant qu'une tempête fait rage au large des côtes de Washington, les stations de radio essaient de se mettre en communication avec le cargo "Griffo" qui a envoyé un appel de secours tard la nuit dernière.

C'est le poste du port de Seattle qui a reçu le premier appel de secours. Il n'a pu obtenir aucun détail. On croit que le navire est à quelque 300 milles au large, se dirigeant vers Honolulu. On a capté un second appel "SOS" à Everett, Wash., à 11 h. 30 hier soir. Le signal était faible mais il donnait le nom du navire avec les mots: "Au secours".

En plus du capitaine Herbert Martin, il y avait 23 personnes à bord du navire lorsqu'il est parti d'ici lundi.

LA SESSION DE QUÉBEC

(suite de la 1ère page)

rité à la Providence et en donner le mérite à ceux qui y ont contribué." Selon lui, le parti libéral, sous la direction de sir Lomer Gouin et de M. Taschereau a guidé les destinées de la province avec soin et prudence. Il est certain que "c'est par reconnaissance et afin de continuer de posséder un gouvernement stable et sain qu'il m'a permis de la présente administration a été maintenue au pouvoir avec une majorité plus considérable qu'au préalable."

M. Power fait ensuite l'éloge du cardinal Rouleau qui vient d'être fait Prince de l'Eglise puis commente le discours du trône. Il est heureux de voir que la politique des bonnes routes, inaugurée par un gouvernement libéral, continue d'être l'un des articles fondamentaux du programme du gouvernement.

"C'est grâce à cette politique, dit-il, à l'énergie et à l'efficacité avec laquelle elle a été administrée par le ministère de la voirie si la province est devenue la Mecque des touristes du continent américain."

L'ECLAIRAGE DE TOUS LES VEHICULES

Pourtant, au sujet de l'administration de cette politique de la voirie, il a une suggestion à faire au gouvernement, car depuis que le tourisme a pris un essor inattendu, la circulation est devenue un problème. Il serait heureux qu'on obtienne sérieusement le projet d'obliger des véhicules à porter des lumières.

On devrait adopter un nouveau règlement et le mettre rigoureusement en vigueur pour que les lumières des phares d'auto soient baissées lorsque deux automobiles se rencontrent et qu'on installe sur les automobiles des phares moins aveuglants. On éviterait de cette façon beaucoup d'accidents. Il suggère de plus que tous les conducteurs de véhicules soient obligés de placer sur leurs voitures à l'avant et à l'arrière des lumières qui pourraient facilement être vues. "Je suis d'avis, dit-il, que les députés des comités ruraux critiqueront ce projet mais j'ai confiance que le gouvernement pourra trouver quelque moyen de le mettre en pratique et que les frais de l'éclairage des véhicules seront en partie payés par la province."

Il suggère donc à la Chambre de former un comité au cours de la session actuelle pour étudier ce projet.

M. Power touche ensuite aux projets de lois mentionnés dans le discours du trône, particulièrement celui de la loi des accidents du travail, puis il mentionne les deux incendies qui ont ravagé Québec dernièrement pour dire combien sont importantes les mesures de protection contre le feu et les mesures de prévention contre les incendies.

Il note ensuite que "nos ministres ont affirmé, lors de la dernière conférence interprovinciale, leur attachement inaltérable aux principes fondamentaux du pacte fédératif sans lesquels l'union entre les diverses provinces ne peut exister ni se maintenir, leur respect des droits des provinces et les privilèges des minorités."

Cette conférence a eu pour résultat l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour le rapatriement des nôtres qui sont aux Etats-Unis.

M. Arthur Sauvé, après le discours de M. Power, demande l'ajournement à demain après-midi. Il parlait et le premier ministre après lui.

Au commencement de la séance deux importants avis de motions ont été donnés.

DEUX AVIS DE MOTION

M. Jacob Nicol, secrétaire provincial, a donné avis d'une résolution relative au bill no 5 intitulé: "Loi modifiant la loi des liquors alcooliques relativement à la pension du président de la Commission". M. Nicol suggérerait, paraît-il, que le président de la Commission

des liqueurs, M. L.-B. Cordeau soit mis sur le même pied que le président de la commission des services publics et qu'il ait droit comme ce dernier, à une pension lorsqu'il quittera le poste de président de la Commission.

M. Taschereau a donné avis d'une loi modifiant les Statuts révisés 1925 relativement à l'avance de l'heure. Suivant les termes de la nouvelle loi, lorsqu'une municipalité décréterait l'avance de l'heure, ce décret resterait en vigueur pour toujours et la municipalité n'aurait plus le droit de revenir chaque année sur sa décision, comme la chose se pratique maintenant.

Le Conseil législatif a aussi siégé de son côté pendant la séance de l'Assemblée législative, durant un peu plus d'une heure, et il s'est ensuite ajourné au mercredi, 1er février.

Au cours de la séance, il a adopté la proposition présentée par M. Louis Létourneau et appuyée par M. Gérard Power, adoptant l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Létourneau et M. Power ont prononcé chacun un discours.

M. J.-L. Perron a ensuite présenté une série de résolutions relatives à la formation des divers comités permanents et autres qui auront à voir à l'administration du conseil pendant la session.

Plusieurs pétitions ont aussi été présentées.

Georges LEVEILLE

Trois personnes manquent à l'appel

Rio-de-Janeiro, 12 (S.P.A.) — Trois personnes manquent à l'appel à la suite de

U. C. C.
Président
Aldéric LALONDE
Vice-président
Oscar GATINBAU
Sec. trésorier
Donat C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat
336, Notre-Dame E.
Edifice du "Devoir"
Montréal
Tél. Main 6447
Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

L'AGRICULTURE ET LA SOCIÉTÉ

Pourquoi l'agriculture captive-t-elle l'attention du peuple? Parce que c'est la base première de son existence. Sans l'agriculture, tout périrait.

Alors tout le monde doit y penser afin de sauvegarder sa vie et l'avenir des siens.

Les citoyens travaillent à préparer un avenir prospère pour leurs successeurs.

La base de la prospérité dans notre pays est l'agriculture. Depuis quelques années, un grand nombre de cultivateurs l'abandonnent. Elle n'est donc pas prospère. Pourtant, elle n'est pas à un état désespéré. Il y a un moyen d'améliorer la situation. Que toutes les bonnes volontés s'unissent et coopèrent par tous les moyens qui sont à notre disposition pour favoriser l'écoulement de nos produits.

D'abord, les cultivateurs pourraient cultiver l'esprit coopératif qui manque chez un grand nombre parmi nous. Cela éliminerait beaucoup d'intermédiaires qui s'enrichissent à même nos produits.

Les consommateurs paient nos produits chers et nous les vendons bien bon marché. Il y a en a toujours quelques-uns qui mettent la différence dans leur bourse. Il y a moyen d'éliminer cet abus en faisant nos ventes en coopération. Le consommateur peut aussi contribuer à améliorer la situation. Nous avons sur nos marchés une foule de variétés de produits alimentaires, de fruits, de légumes, etc., de qualité égale et même supérieure aux produits étrangers. Si les consommateurs, lorsqu'ils donnent une commande par téléphone ou lorsqu'ils se rendent à l'épicerie, demandaient des produits de la province, ils feraient là un grand acte de patriotisme; nous ne demandons pas de faire des sacrifices; quand des marchandises sont du même prix et d'une même qualité, donnez donc la préférence aux produits de la province, par ce moyen vous coopérez à solutionner les problèmes agricoles.

Nous importons chaque année pour des millions de piastres de produits alimentaires qui sont produits par des cultivateurs étrangers et préparent dans des industries étrangères; si ces millions restaient dans notre province, cela faciliterait la vie à un grand nombre d'ouvriers. Alors, ouvriers, vous pouvez améliorer votre situation en améliorant la nôtre.

Les commerçants et les épiciers, pour la même raison, pourraient pousser les produits de notre province de préférence aux produits étrangers; ce serait, n'est-ce pas? un devoir de patriotisme pour tous de le faire.

Que tous ces moyens soient mis à exécution avec la coopération des théoriciens pour améliorer les méthodes d'agriculture. Nous avons des preuves de la part de nos autorités parlementaires que ces problèmes les préoccupent puisque le gouvernement fédéral a fait une loi de crédit agricole et que notre gouvernement provincial en adoptera le principe durant cette session-ci.

M. Caron, ministre de l'agriculture, a approuvé plusieurs de nos demandes que les membres de l'U. C. C. ont adoptées au dernier congrès et qu'ils avaient laissé à l'exécutif le soin de présenter à qui de droit. Alors ces demandes, comment ont-elles été préparées? Elles sont, n'est-ce pas, le fruit des discussions des membres de l'U. C. C., des réflexions qui sont venues des cercles. Alors c'est donc une grande nécessité de se réunir dans nos cercles et de faire notre large part d'étude.

Nous, cultivateurs, puisque nous sommes les premiers à souffrir lorsque l'agriculture n'est pas prospère, assemblons-nous régulièrement. L'exécutif se propose de vous envoyer des sujets d'étude prochainement. Que chacun émette son idée, cela anime la discussion. De la discussion jaillit la lumière.

Après avoir recueilli certains renseignements, essayez de les mettre en pratique et de les communiquer au public par des articles de journaux, ce qui favorise beaucoup la discussion. C'est intéressant de lire les tribunes libres écrites par les cultivateurs. Il y a des renseignements très utiles. Chacun expose les difficultés de son endroit. Si ces écrits engagent une polémique, soyons prudents. Ne nous servons pas de paroles injurieuses; ne molestons aucun parti politique; il faut se rappeler que l'U. C. C. se compose d'hommes qui peuvent différer d'opinion en politique et que l'un d'eux ne doit pas favoriser l'autre, ce qui peut amener des discussions désagréables, si nous avons des suggestions ou des observations à faire aux autorités dirigeantes. Cela s'impose en certaines circonstances. Si vous différez d'opinion avec nos représentants et que vous voulez en donner connaissance au public, vous avez bien droit de le faire. Mais rappelez-vous toujours qu'ils sont les dépositaires de l'autorité, alors ils ont droit au respect.

Il y a moyen d'exprimer sa pensée sans injurier personne. La page de publicité de l'U. C. C. La Terre de Chez nous, dans le Devoir, vous offre ses colonnes pour ces tribunes libres qui sont souvent très instructives et favorisent le développement intellectuel de nos travailleurs des champs qui sont capables de penser et d'écrire. L'agriculture a besoin d'hommes qui pensent afin de solutionner les problèmes agricoles et le pays a besoin aussi pour juger ceux qui les dirigent. Nous serons heureux de publier ces tribunes libres à condition qu'il n'y ait rien de libelleux ou d'injurieux.

Aldéric LALONDE,
président de l'U. C. C.

Tribune Libre

Nous ne publions que des communications portant la signature et l'adresse de l'auteur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pourquoi l'enseignement ne donne pas tout ses fruits

M. le Directeur.

La théorie agricole enseignée, les conseils des expérimentateurs n'ont pas une bonne réputation chez un grand nombre de cultivateurs. On aurait jugé de leur valeur sur les résultats obtenus par quelqu'un insuffisamment préparé à les utiliser. On s'est blessé, c'est le danger que présente souvent un bon outil entre les mains d'un ouvrier novice. On aurait donc tort de tenir l'enseignement responsable d'échecs qu'il n'a pas causés, qui dépendraient non de la formule mais d'une erreur de jugement dans son application.

Voici l'erreur commise: encourager par les promesses de l'enseignement à un cru pouvoir les lui faire tenir dans son cas particulier. Je crois qu'il faut entendre d'une autre façon les préceptes et les connaissances théoriques. Ils ne sont qu'un secours, un point de comparaison, une lumière indiquant la voie à suivre. A celui qui s'en sert de ne leur demander que ce qu'ils peuvent donner, des certitudes et des probabilités.

est vrai, ceci est bien, cela est mal. Sans mise en garde suffisante, on peut saisir que cette formation joue des tours. Les échecs éprouvés dans l'essai d'une nouveauté bien recommandée peuvent être mis au compte de son efficacité. Le bruit s'en répand, de la nuit le préjugé que la direction la plus sûre est de suivre les habitudes reçues par le plus grand nombre.

Si cet état d'esprit existe quelque part parmi nous on devrait en tenir compte dans la propagande et la vulgarisation des connaissances agricoles, pour en diminuer les difficultés d'interprétation. On pourrait encore augmenter les capacités d'assimilation de ceux qu'on enseigne. Faire la lumière sur ce dernier point, ce sera répondre à la question posée: quelle instruction est nécessaire aux cultivateurs? Nous l'essaierons dans une prochaine tribune libre.

Alexis BEAUREGARD

Education rurale, éducation en général

Deux congrès ont eu des échos qui sont venus par les journaux jusqu'à ma retraite. C'est d'abord, celui de Ste-Anne de la Pocatière, composé je ne sais au juste de qui, puis celui plus récent de Québec, où les inspecteurs d'écoles ont discuté de questions d'enseignement et aussi d'enseignement rural.

Je suis un rural, comme tel je suis supposé savoir un peu ce qui se passe dans nos campagnes. J'ai été commissaire d'école, je connais un peu l'enseignement qui se donne dans nos écoles de ma paroisse, j'ai des enfants qui vont à l'école, je sais ce qu'on leur enseigne.

Comme président de l'U.C.C. et premier propagandiste de cette association, j'ai visité un grand nombre de paroisses de ma province, et là où je suis passé on pourra dire que je suis allé surtout chez les cultivateurs, non seulement parce que cela coûtait moins cher à ma bourse, parfois assez mince, mais aussi parce que je voulais connaître nos cultivateurs des diverses régions, leur mentalité, leur manière de vivre et leurs besoins, et que tout cela ne s'apprend pas à l'hôtel.

On dit que l'éducation rurale n'est pas à la hauteur voulue. Cultivateurs n'en soyons pas insultés. Les autres ne seront pas plus sensibles que nous et ne devront pas être froissés, si je dis que l'éducation en général n'est pas à la hauteur voulue.

Un homme, si savant soit-il, est un ignorant dans les choses qu'il ne connaît pas!

Mais si j'admetts mon ignorance sur une foule de points, j'admetts même mon ignorance en stratégie électorale; il me faut bien dire qu'il y a bien des ignorants quant aux questions rurales.

Ignorants! ceux qui s'imaginent qu'on peut enseigner l'agriculture à l'école primaire, même complètement. Ce que l'on pourrait dire devrait enseigner dans ces écoles, ce sont les choses qui sans être de la pratique, fréquent pour le cultivateur, le m'expliquent par un exemple. Au cours d'une tournée d'examen scolaire, j'admire les cahiers de devoirs. Il y avait bien des modèles de comptes courants de magasins. Pas un seul modèle de comptabilité agricole. Pourquoi?

A huit écoles de ma paroisse j'ai proposé le même problème aux enfants qui avaient appris les règles d'intérêt et d'escompte: ce que je leur demandais était tout simple: le calcul d'un grand paye de beurrier, payant au gras. Seulement deux enfants ont pu solutionner le problème. Ils l'avaient appris avec leur père, secrétaires de leurs beurrieres respectives.

Education à tendance agricole, très bien, mais qu'on le sache, il n'y a pas plus de sens à essayer d'enseigner l'agriculture à l'enfant d'école rurale, qu'il y en aurait d'essayer d'enseigner la forge ou la médecine au fils du forgeron ou du médecin, dans une école urbaine primaire ou complémentaire.

Autre symptôme d'ignorance des problèmes ruraux: c'est quand des gens très bien intentionnés mais qui ont écrit avec la meilleure foi du monde que pour aimer la terre aux enfants de l'école rurale.

Le dépeuplement de nos campagnes tient à des causes bien plus profondes, bien plus graves qu'une simple question de goût ou d'amour de la terre.

Education ou plutôt instruction rurale, préparant ceux de la génération de demain, à leur rôle d'agriculteurs en leur enseignant les choses utiles dans leur futur métier, c'est ce que à plusieurs reprises, nous, cultivateurs, avons déjà demandé, notamment, aux congrès agricoles de 1924, 1925 et 1926.

D'autre part il y aurait aussi toute une réforme à faire dans l'éducation ou l'instruction en général dans notre province.

Le cultivateur est-il considéré comme il devrait l'être?

Les 46 p.c. de notre population rurale ont-ils leur part d'influence? Les demandes de l'U.C.C. ont-elles le poids d'attention qu'on accorde aux demandes d'autres corps qui n'ont ni importance ni sa modération, mais qui parlent pour d'autres classes?

Quand il est question de choses agricoles, n'est-il pas vrai que presque tout le monde croit être compétent pour y fournir son nez? En est-il de même pour les autres classes sociales?

L'U.C.C. est notre association professionnelle. Est-on disposé à donner à ses chefs la même somme de liberté et d'influence qu'on donne aux chefs des autres associations professionnelles?

Il y a beaucoup de travail éducatif à faire chez nous, et ceux

qui ont besoin d'apprendre ne sont pas tous des remueurs de terre.

Sans doute il arrive souvent que l'enfant, le fils du cultivateur, cesse de fréquenter l'école trop tôt, c'est regrettable, mais il y en a peut-être qui pourraient apprendre que chez beaucoup de mes confrères il faut compter sur le travail de nos fils aînés, pour donner du pain aux plus jeunes.

Autre chose que l'on répète à tout propos. Les cultivateurs doivent améliorer leurs méthodes de culture, moderniser leur système, etc., etc. Tout ça c'est très bien, et personne ne va au contraire. Seulement il faudrait la méthode et les moyens. Or d'après les nouvelles méthodes, la méthode n'est pas encore sortie des bureaux agronomiques, et la masse de nos cultivateurs n'ont pas les moyens.

Enfin puisqu'on veut donner d'instruction à ceux qui s'intéressent au problème de l'exode rural.

La recette pour arrêter le courant des campagnards vers les villes est très simple, je la donne en raccourci; on n'aura qu'à la remplir.

Diminuer le travail de l'habitant et augmenter son revenu.

Diminuer la dose des conseils qu'on lui donne et augmenter la considération qu'on a pour ses réclamations.

Diminuer les charges sociales qui pèsent sur le cultivateur et augmenter son influence.

Diminuer ses dépenses, en baissant le prix de ce qu'il lui faut acheter et augmenter le prix de ce qu'il a à vendre.

Donc la recette du retour à la terre se résume en deux mots: diminuer et augmenter.

Et quand on aura diminué les inconvénients auxquels le cultivateur doit faire face et qu'on aura augmenté les avantages de son existence, au point qu'il fera envie à tous ses frères, parents et amis des villes, nous aurons non plus l'exode rural vers les villes, mais l'exode urbain vers les campagnes. Les citadins et citadines, assurés de faire une plus belle vie à la campagne, viendront cités et villes à la recherche de vie facile, de confort et d'aisance, en plus de richesses. Alors il sera sans doute de bon ton de prêcher l'amour du toit et de bon ton d'aujourd'hui de prêcher l'amour du sol.

LAURENT BARRE

Echos des cercles

Un Père Jésuite qui venait me voir hier soir me demandait si l'U. C. C. était bien vivante. Ce bon Père qui voit tout le bien à faire, voudrait l'Union si forte qu'il lui semblerait qu'elle ne l'est pas. Une association est forte si ses membres la soutiennent bien.

Les correspondances reçues ici tous les jours disent eloquemment si les cultivateurs de la province veulent soutenir l'Union catholique des cultivateurs.

O. G.

RIGAUD

Assemblée du 17 décembre 1927. Cette assemblée était rehaussée par la présence de notre aumônier général, M. l'abbé Albéric Picotte.

Il nous a démontré ce que vaut l'esprit de corps pour étudier nos questions agricoles et faire nos demandes aux autorités dirigeantes.

Il a fortement encouragé les cultivateurs à faire partie de notre association, "qui est appelée, dit-il, à rendre de grands services à la classe agricole et à la société. Pour qu'elle produise des fruits il faut qu'elle soit forte. Elle sera forte si vous vous unissez d'esprit et de volonté et faites coopérer un peu vos bourses pour aider les administrateurs." Il nous a promis l'appui du clergé et son concours personnel aussi longtemps que nous ne ferons pas de politique de parti.

M. A. Lalonde, président général, fait un rapport résumé du dernier congrès. Il parle aussi des améliorations à l'agriculture qu'il constate dans ses voyages. "C'est vraiment encourageant pour les organisateurs, dit-il, de voir les cultivateurs si bien animés de l'esprit d'association."

Il expose ensuite les besoins du bureau central: "J'ai des demandes d'aller faire de l'organisation à différents endroits, mais je ne puis aller partout. Je vais aux demandes les moins éloignées afin de pratiquer l'économie de notre Association."

Il nous dit avoir une demande pour aller dans le comté de Temiscouata, et bien qu'il serait juste d'y aller parce qu'aucun organisateur n'est encore allé dans cette région il n'y va pas parce que c'est trop dispendieux.

Alors un membre de notre cercle désirant rendre à ce comté les avantages dont nous bénéficions lui demanda à l'assemblée si elle serait d'avis que nous fassions une souscription dans notre cercle pour payer le passage de notre président.

"Ceci répond très bien, dit-il, à la dernière résolution passée au congrès d'envoyer des souscriptions volontaires au bureau central."

Ce membre passa le chapeau et recueillit la somme de \$20.00 que l'envoi au bureau central pour aider à défrayer ses dépenses.

Edgar SEGUN, sec.

SAINT-DENIS SUR RICHELIEU

Le cercle de l'U. C. C. de la paroisse de Saint-Denis sur Richelieu compte actuellement 150 membres. Cela fait un pourcentage de 83.50 soit 50 pour cent de \$75.00 comme souscriptions vous revenant, la souscription étant de 50 sous. Les membres ne désirent pas immédiatement payer plus cher pour la fondation d'un journal; ils préfèrent attendre. Cependant le cercle tient à vous envoyer un surplus de \$21.

50. Ci-inclus chèque au montant de \$50.00.

Alphonse MEUNIER, sec. SAINT-JOACHIM DE SHEFFORD

Assemblée du 18 décembre 1927. Il a été adopté que les contributions soient élevées à deux piastres selon la demande exprimée par le bureau central au congrès d'octobre dernier.

Hector DELAGE, sec. RACINE, SHEFFORD

Notre cercle a décidé, par résolution, de donner la somme de \$10.00 au bureau central afin d'encourager tous nos officiers à travailler pour notre union.

Antonio NOEL, sec. MONTMAGNY

3 janvier. Je vous envoie \$20 comme cotisation du cercle de Montmagny au bureau central.

Arthur MORENCY, sec.

Un succès de l'organisation internationale des agriculteurs

A sa session de décembre, la Société des Nations a procédé à la constitution du nouveau Comité consultatif économique, qui comprendra 47 membres. De ce nombre seront, en outre du Président de l'Institut International d'Agriculture de Rome, 9 représentants de l'agriculture, parmi lesquels plusieurs des hommes les plus en vue du mouvement agricole international, notamment MM. Jules Gantier, président de la Confédération nationale des associations agricoles de France, Dr. Hermes, ancien ministre du Reich allemand, prof. Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, tous trois membres du bureau de la Commission Internationale d'Agriculture.

Lorsque, en 1926, on procéda aux travaux préparatoires en vue de la convocation d'une Conférence économique à Genève, on n'avait pas réservé une place distincte à l'agriculture mais s'était borné à la mentionner en parlant de l'industrie. Grâce à l'intervention des organisations agricoles de plusieurs pays et à celle de l'Institut International d'Agriculture, on convint que l'agriculture aurait une représentation distincte à la Conférence. Celle-ci institua pour l'examen des questions agricoles une Commission spéciale qui, dans ses résolutions, se basant sur une déclaration adoptée peu auparavant par la Commission Internationale d'Agriculture, fit ressortir toute l'importance de l'agriculture pour l'économie mondiale.

En lui faisant un pacte aussi large au sein du nouveau Comité consultatif, la Société des Nations reconnaît le droit de l'agriculture, à être traitée sur un pied d'égalité avec l'industrie et le commerce. Il est intéressant de voir que si elle a tenu à avoir le concours de l'Institut International d'Agriculture, elle a aussi compris la nécessité de s'assurer la collaboration immédiate des organisations agricoles. La composition du nouveau Comité autorise la conclusion que l'agriculture sera à même d'exposer à l'avenir avec toute la netteté voulue sa manière de voir dans les questions internationales.

L'alimentation des poules pondeuses

(Notes des fermes expérimentales)

La première chose essentielle au succès dans l'élevage des poules pondeuses est un bon logement. Les poules écloses en avril et mai devraient être rentrées en octobre pour qu'elles aient le temps de s'habituer à leurs quartiers d'hiver. Le poulailler doit être construit de façon à être bien ventilé, mais sans courants d'air. Il doit faire face au sud, pour que les rayons du soleil puissent y pénétrer librement. On sait que les rayons du soleil exercent sur les oiseaux une action hautement bienfaisante.

A Nappan le mélange de grain qui nous a donné les meilleurs résultats pendant l'hiver est celui qui se composait de 100 livres de blé, 100 livres de maïs (blé d'Inde) et 50 livres d'avoine. En plus de ce mélange de grain, nous donnions une pâtée composée de parties égales de son, de petit son, de farine de blé d'Inde, d'avoine broyée, de fèves détrempées, contenant de 50 à 60 pour cent de protéine et de 2 pour cent de charbon de bois. Nous donnions aussi de la verdure, qui forme toujours une partie importante de la ration.

Les choux, les betteraves fourragères, les herbes d'avoine et le trèfle vert haché apportent de la variété à l'alimentation. Les oiseaux ont besoin également d'eau, de gravier et de coquilles en tout temps. Si l'on a du lait de beurre ou du lait écrémé et que l'on puisse en fournir constamment, on peut se passer de donner des déchets de beurre. Pour obtenir les meilleurs résultats d'une ration comme celle que nous venons de mentionner, le grain doit être éparpillé en petite quantité pendant la journée dans

une litière de paille d'une épaisseur de quatre à cinq pouces. Les oiseaux sont obligés de fouiller dans leur litière pour trouver ce grain et ils se procurent ainsi un exercice utile à leur santé. Ce système oblige également les oiseaux à consommer de la paille sèche, qui est la substance formant les œufs. Le soir on donne un gros repas de grain. La quantité par cent poules est de six pintes; on la diminue légèrement après la période froide. On peut donner tous les jours une combinaison d'avoine germée et de betteraves fourragères, ou de choux et d'avoine germée, si on donne l'avoine germée il faut la donner l'après-midi. Si l'on se sert de choux ou de betteraves fourragères, on donne tout juste ce que les oiseaux peuvent consommer sans en laisser pendant la partie la plus chaude de la journée. Donnez de l'eau fraîche tous les jours; faites-la réchauffer si cela est nécessaire lorsqu'il fait froid.

M. H. JENKINS, aviculteur, Ferme expérimentale, Nappan, N.E.

Une science nécessaire

C'est l'économie politique. Seule l'étude de cette science permet d'aborder avec intelligence les grands problèmes qui sollicitent, à toutes époques, l'attention des pays et du monde. Elle éclaire l'évolution des peuples, mettant en lumière les grands événements qui marquent cette évolution ainsi que leurs causes et leurs conséquences immédiates ou lointaines. Elle pose les principes qui orientent l'action des individus et des collectivités. Le sociologue et le politicien lui demandent des directives.

Moins que tous autres cependant l'homme d'affaires peut se dispenser d'en posséder une connaissance approfondie. Le métier qu'il exerce est précisément celui qu'elle étudie: la production et la circulation des richesses, c'est-à-dire l'industrie, le commerce et la finance; puis leur répartition et leur consommation, par où, s'élevant et s'élargissant, elle côtoie la sociologie et la politique. L'observation de ces divers phénomènes dans leurs manifestations les plus diverses lui a permis de dégager des lois générales qu'elle a codifiées. Elle est ainsi en état de fournir au commerçant, à l'industriel, au financier, des directions d'ordre général qui orientent sa marche. A notre époque surtout où le métier des affaires est si compliqué, l'homme d'affaires a besoin de toutes les lumières que la science peut lui fournir pour conduire en toute sûreté son entreprise. C'est à la science économique qu'il doit surtout les demander. Il est d'ailleurs aussi facile qu'agréable de l'étudier.

Un cours d'économie politique sera donné, le soir, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, à partir de mardi prochain, le 17 janvier. Ce cours embrasse les quatre parties classiques de l'économie politique: production, circulation, répartition et consommation des richesses. Professeur: M. François Vézina, B.A., licencié en sciences commerciales, (Montréal), et diplômé de l'Ecole des sciences politiques de Paris.

On s'inscrit tous les jours et le soir de 7 à 9 heures. Autres détails à l'Ecole.

(Communiqué).

Faux documents

Washington, D.C., 12 (S.P.A.) — Le comité du Sénat chargé de faire la lumière sur des documents mexicains publiés dans les journaux de

Hearst tentant de prouver que le gouvernement du Mexique avait contribué à un fonds de \$1,250,000 destiné à acheter des sénateurs américains, a déclaré que ces documents étaient faux et qu'il tenterait de trouver les faussaires.

Le comité est cependant d'avis que les sénateurs impliqués ont été pressentis et qu'on a tenté de conquérir leur influence au Sénat en faveur des affaires mexicaines.

Les membres du comité croient être sur une bonne piste et ils demandent de leur permettre de continuer leurs recherches.



Croisière sur la Méditerranée

Soixante-trois jours de voyage, dans les meilleures conditions, à travers des mers où ne défont brent, voici deux mille ans, les plus grandes batailles de l'histoire ancienne — trente-deux jours passés dans les pays les plus pittoresques du monde... les ruines classiques de Rome... les monuments impérieux de la vieille Egypte... la Terre-Sainte.

Vous verrez toutes ces merveilles en faisant la Croisière du Pacifique Canadien sur la Méditerranée, à bord de l'Empress of Scotland qui part de New-York le 4 février. Visites 19 ports et 16 pays. Le Pacifique Canadien se charge pour vous de tous les arrangements et des moindres détails du voyage — sur terre et sur mer.

Divertissements, excursions en auto, dîners, danses, excursions à l'intérieur, inclus dans le coût économiquement modique de la Croisière. Retour par l'Europe et les Îles Britanniques sans frais additionnels.

Pour obtenir la plus ample information, télégraphier et plans des navires, demandez-les aux agents locaux de navigation, ou à

D. E. KENNEDY, Agent général du trafic océan. Téléphone: MAIN 7700 141, rue Saint-Jacques, Montréal.

6697

Pacifique Canadien

La plus grande organisation de transport au monde. Avec toujours des chéquos de voyage des Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont négociables partout.

NEWYORK LIGNE HAVRE PLYMOUTH PARIS FRANÇAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. Six jours en Angleterre, confort sans rival, cuisine française. New-York-Havre: 14 janvier, 4 février, 25 février. Havre-Paris: 17 janvier, 7 février, 28 février. Paris-New-York: 14 janvier, 4 février, 25 février. FRANCE: 14 janvier, 4 février, 25 février. Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnables. Prix minimum de cabine \$140

New-York-Havre-Paris: 14 janvier, 4 février, 25 février. Havre-Paris: 17 janvier, 7 février, 28 février. Paris-New-York: 14 janvier, 4 février, 25 février. FRANCE: 14 janvier, 4 février, 25 février. Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnables. Prix minimum de cabine \$140

DE GRASSE: 25 janvier, 25 février, 25 mars, 25 avril. SUFFRÈN: 18 février, 21 mars, 28 avril. ROCHAMBEAU: 2 février, 7 mars, 4 avril. Croisière en Méditerranée par le paquebot de luxe FRANCE. Prix minimum de cabine \$140

DE NEW-YORK, 8 février, 14 mars. GENIN, TRUDEAU & CIE LEE 24 rue Notre-Dame O., Montréal. Tél. Main 8348 ou aux agents locaux.

MOTEURS WESTINGHOUSE — TRANSFORMATEURS DYNAMOS — TABLEAUX DE DISTRIBUTION — COMPTEURS, ETC.

Demandes nos prix

ELECTRICS LIMITED

Subsidiare de "Canadian Westinghouse Co Ltd".

512 WILLIAM, MONTREAL — Yark 6281

DOUBLE GARANTIE

AMELIORATION DU SERVICE DES TRAINS ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Le service suivant est maintenant en vigueur

	T. les J.	T. les J.	Dim.	T. les J.	T. les J.	T. les J.	Dim.	T. les J.
	ex. dim.	ex. dim.	seul.	ex. dim.	ex. dim.	ex. dim.	seul.	ex. dim.
Part de la Gare Bonaventure	8.25	9.45	9.45	10.00	4.09	6.45	6.45	10.15
Arrive à Ottawa	11.35	12.45	1.15	1.55	7.30	9.45	9.55	1.13
	AM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	AM
Service de buffet sur tous les trains sauf celui de 8.25 et de 10 heures du matin, de Montréal.								
	T. les J.	T. les J.	T. les J.	T. les J.	T. les J.	T. les J.	T. les J.	T. les J.
	ex. dim.	ex. dim.	seul.	ex. dim.	ex. dim.	ex. dim.	seul.	ex. dim.
Part d'Ottawa	5.25	8.20	8.20	6.30	4.45	5.00	6.50	6.50
Arrive à MONTREAL:	8.20	11.50	11.50	6.30	8.30	9.50	9.50	9.50
Gare Bonaventure	AM	AM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Service de buffet sur tous les trains sauf ceux de 4.45 et 5 heures p.m. de Montréal.								
Pour plus amples renseignements, consulter les dépliant locaux ou s'adresser à n'importe quel agent du réseau national ou à : bureau des billets, 230 rue St-Jacques. Téléphone Main 4751.								

CANADIEN NATIONAL

Les affaires municipales

RAPPORT DE M. L.-A. TASCHEREAU POUR L'ANNEE FISCALE TERMINEE LE 30 JUIN 1927

Québec, 12 — M. L.-A. Taschereau, premier ministre et ministre des affaires municipales, a soumis à la Chambre des députés le dixième rapport détaillé des opérations de son ministère pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1927.

Le ministère a été fondé le 4 mars 1918 et trois ministres en ont eu la direction depuis cette époque: MM. Walter G. Mitchell, de mars 1918 à novembre 1921; M. Jacob Nicol, de novembre 1921 à avril 1924 et M. L.-A. Taschereau, depuis avril 1924 jusqu'à date.

C'est M. Oscar Morin qui en est sous-ministre depuis sa création. Parmi les œuvres du département, dit le premier ministre, je crois devoir signaler spécialement la mise à exécution complète de la loi concernant les logements ouvriers, pour la période de temps comprise entre le 1er janvier 1919 et le 30 juin 1924.

Par la loi 9 George V, chapitre 10, le département des affaires municipales a été chargé de la distribution et de l'administration de la part du gouvernement de la province de Québec dans le prêt de \$25,000,000.00 que le gouvernement du Canada a offert aux diverses provinces, pour encourager et aider la construction de maisons sanitaires et de, surtout pour les soldats revenant du front et les ouvriers des villes et pour diminuer la congestion des grands centres.

Au 30 juin 1924, lors du rapport final sur les logements ouvriers, vingt-huit municipalités avaient reçu des prêts pour un montant total de \$7,369,689.62, et deux mille cent logements avaient été construits.

Un des événements les plus importants à signaler durant l'existence du département, fut l'entrée en vigueur de la loi 14 George V, chapitre 32 créant un bureau d'inspecteurs-vérificateurs, laquelle loi fut sanctionnée le 15 mars 1924.

L'objet de cette loi est de mettre à la disposition des conseils municipaux, les officiers du département ayant des connaissances étendues et une vaste expérience, lesquels officiers enseignent aux secrétaires-trésoriers et aux membres des conseils, les procédés les plus efficaces de comptabilité et d'administration.

Par la loi 14 George V, chapitre 26, le ministre des finances municipales a été chargé d'examiner, avec le surintendant de l'instruction publique, les opérations financières des commissions scolaires de la province.

La législation a confiance qu'en donnant ainsi un même contrôle aux finances municipales et scolaires, on sauvegardera les intérêts des contribuables qui ont une double responsabilité quant aux dettes municipales et scolaires.

Depuis un an, un avocat est chargé de l'examen des formalités lég-

les de tous les règlements d'emprunts municipaux et scolaires soumis au département pour considération, ainsi que des questions d'annexion ou d'annexion, etc.

Cette besogne, avant cette nomination, était faite par les officiers du procureur général.

Le donne, ci-après, dans les opérations de l'année écoulée, le détail des emprunts autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des affaires municipales, dans le domaine municipal, pour un montant de \$30,494,500.02 et dans le domaine scolaire, pour \$2,036,493.20.

De plus, le département a cru devoir refuser, pour les conseils municipaux seulement, des demandes d'emprunt pour un montant total de \$1,031,000.00 dans des cas où le ministre était de l'opinion qu'il n'était pas dans l'intérêt de la municipalité d'acquiescer à la demande faite.

OPERATIONS DU DEPARTEMENT

Durant l'année fiscale, terminée le 30 juin 1927, le département a conclu les opérations suivantes:

REGLEMENTS D'EMPRUNT

Cent trente-sept (137) règlements municipaux, représentant un total de \$30,494,500.02, ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

EMPRUNTS SCOLAIRES

Soixante-quinze résolutions scolaires, représentant un total de \$2,036,493.20 ont également reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

REGLEMENTS SOUMIS POUR DESAIEU

Cent trente-cinq (135) règlements municipaux, autres que des règlements d'emprunts, ont été soumis à la considération du lieutenant-gouverneur en conseil, pour desaveu s'il y a lieu, en vertu de l'article 423 de la loi des cités et villes, 1925.

ERECIONS DE MUNICIPALITES

Dix (10) municipalités ont été érigées par proclamation. Ce sont: Les villages de: St-Félix de Valois, comté de Joliette, St-Sauveur-des-Monts, comté de Terrebonne, St-Emilien, comté du Lac St-Jean, Est, Lavaltrie, comté de Berthier, St-Pacôme, comté de Kamouraska.

Les municipalités rurales de: Colombourg, comté de l'Abitibi, St-François d'Assise, paroisse, comté de Bonaventure, St-Jean-Baptiste Vianney, paroisse, comté de Matapédia, Ste-Marie de Figuey, paroisse, comté de l'Abitibi, St-Mathieu de Dixville, comté de Stanstead.

ANNEXIONS

Cinq (5) annexions pour fins municipales ont été décrétées par proclamation. Ce sont: St-Amédée, à Péribonka, comté du Lac St-Jean-Ouest, Jonquière, canton, partie de, à Kénogami, ville, comté de Chicoutimi, Ste-Flore, paroisse, partie de, à St-Gérard-des-Laurentides, comté de St-Maurice, Tremblay,

canton, partie de, à St-Ambroise, comté de Chicoutimi, St-Godfroi, canton, partie de, à Shigawake, comté de Bonaventure.

VACANCES REMPLIES

Il a été rempli sept (7) vacances dans la charge de maire et dix-huit (18) dans la charge de conseiller.

COMMISSION METROPOLITAINE

AVERTISSEMENT AUX BANQUES — LA FUSION DE POINTE-AUX-TREMBLES ET DE MONTREAL-NORD

Au cours d'une allocution prononcée lors de l'assemblée de la Commission métropolitaine, hier, l'échevin Gubias a mis les banques en garde contre les municipalités dont le pouvoir d'emprunt est limité.

Les municipalités ne peuvent emprunter que 25 p.c. de la valeur de leur évaluation municipale. Mais il arrive que certaines d'entre elles, lorsqu'elles ne peuvent obtenir de la commission l'autorisation d'emprunt des obligations, s'adressent aux banques pour obtenir des fonds. C'est une pratique très dangereuse et M. Gubias insiste auprès des banques pour qu'elles cessent cette pratique.

Me Laurendeau dit que les banques excèdent leurs pouvoirs lorsqu'elles prêtent à des municipalités plus que ne leur permet leur pouvoir d'emprunt. Ce pouvoir d'emprunt est clairement défini par la loi qui le limite et la tâche de la commission c'est de mettre les municipalités en garde contre elles-mêmes.

Il a aussi été question de réunir les municipalités de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles dans le but d'économiser sur le coût des travaux généraux. M. Terreault a déclaré que la question est à l'étude depuis un certain temps. Il faut toutefois une décision des deux municipalités pour pouvoir faire quelque chose.

La commission a adopté deux résolutions demandant aux municipalités de Montréal-Nord et de St-Michel de procéder sans délai à la révision des rôles d'évaluation pour l'année courante afin d'être en mesure d'envoyer les factures d'impôts avant le 1er mai.

TRAINS SPECIAUX LE DIMANCHE entre MONTREAL et RAWDON

en vigueur du 15 janvier au 11 mars

De haut en bas	MONTREAL	De bas en haut
9.30 a.m. Dép. (Gare St-Catherine)		Arr. 9.30 p.m.
10.21 a.m. Arr.	L'ASSOMPTION	Dép. 8.33 p.m.
10.21 a.m. Arr.	L'EPHRAÏME	8.25 p.m.
10.53 a.m. Arr.	ST-GEORGES	7.57 p.m.
11.10 a.m. Arr.	ST-JACQUES	7.45 p.m.
11.17 a.m. Arr.	ST-ALBIX	7.40 p.m.
11.20 a.m. Arr.	RAWDON	7.15 p.m.

Pour plus amples renseignements, voyez n'importe quel agent du Canadien National ou adressez-vous au Bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731.

CANADIEN NATIONAL



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le syndicat catholique national des briqueteurs s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No. 2, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Rapport de M. J. B. Delsie, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Vote sur une question importante. Tous les membres doivent assister sans faute. Par ordre, A. Métivier, sec.

FETE SYNDICALE

A l'occasion de la nouvelle année, le Conseil central des syndicats catholiques nationaux organise pour demain soir une fête sociale qui revêtira un caractère tout spécial. Le comité chargé d'organiser la soirée a préparé un joli programme musical et artistique. Il y aura service de rafraichissements et sonner à titre gracieux. Tous les syndiqués à quelque groupement qu'ils appartiennent, seront les bienvenus. Ils sont invités à se faire accompagner de leurs femmes. Le Conseil central a cru que la fête serait plus complète en amenant les épouses des membres à participer à ces réjouissances syndicales.

M. l'abbé Boileau, directeur des œuvres syndicales, et M. G. Bernier, président du Conseil central, profiteront de l'occasion pour présenter leurs souhaits de bonne année. Qu'on vienne en foule. Il est entendu que tous les délégués au conseil de tous les syndicats doivent se faire un devoir strict d'assister à cette soirée.

PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal
Téléphones: Est 1507 et 4647
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.
Tous les remèdes nouveaux.
PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin
Livraison rapide par toute la ville

Travaux du C.N.R.

On mande de Winnipeg que de grands travaux ont été faits l'an dernier par le Canadien National tant sur la ligne de la Baie d'Hudson que sur le parcours des embranchements autorisés par le gouvernement canadien.

De la fin de mai à la fin d'octobre, de douze cents à quinze cents hommes ont été employés à la rectification, confection et exploitation de la ligne allant de Le Pas au mille 356 sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Durant les deux autres mois l'on employa de 400 à 800 hommes. Un service régulier de trains, est maintenant fourni entre Le Pas et le mille 356.

L'on travaille actuellement au chemin de fer Flin Flon à partir de mille 6.5 sur la ligne de la Baie d'Hudson et l'on progresse rapidement.

De tous les thés dits "Orange Pekoe"



est le plus riche en saveur, grâce à son emballage scellé. 43c. la ½ lb.

Au cours de l'année un pont de la rivière Limestone, à mille 350 430 pieds a été construit au-dessus de Le Pas.

RESPECTONS LES DROITS DE LA MAJORITÉ

Il est évident que de tous les moyens de transport en commun, le tramway est le plus démocratique et le plus économique. Tous les jours il amène à leurs affaires des foules qu'il ramène le soir chez-elles.

Proportionnellement au nombre de voyageurs transportés, les tramways occupent sur les rues une superficie très petite comparée à celle que prennent les autres véhicules.

Les inspections de circulation montrent que plus de quatre-vingts pour cent de la grande armée des ouvriers et des employés de Montréal se servent des tramways pour aller à leur travail et revenir le soir et tout doit être mis en œuvre pour qu'ils puissent aller rapidement, et en toute sécurité, d'une extrémité de la ville à l'autre.

Le confort et les intérêts de cette majorité de quatre-vingts pour cent de nos voyageurs méritent certainement toute la considération possible.

Place donc aux tramways et que les voies soient libres

TRAMWAYS

32P

UNETTES ELEGANTES
Prix modérés.
A. L. PHANEUF
OPTOMETRISTE-OPHTHIC
1767 rue Saint-Denis.

PLACAGE OR, ARGENT, NICKEL.
Exécution et réparation de tous objets d'égale ou autres.
20 ans d'expérience.
Maison Montesano
1079, rue Amherst.

Tél. Lancaster 7510
L. ROCHON LIMITEE
ENTREPRENEURS
Experts démolisseurs.
Toujours en stock: Matériaux de seconde main pour construction.
Réparations de propriétés.
Estimés fournis sur demande.
2036, Hôtel-de-Ville

Ondulation Marcel
Teintures pour cheveux — Manucure, Massage.
Ondulation permanente par nouveau système français.
SALON KOVOL
Entrée par le vestibule.
Lanc. 6884
281 Ste-Catherine ouest (En face théâtre Princess)

LOCATION
COSTUMES, PERRUQUES, ARMES pour Collages, Couvents, Théâtres, Bals, Mascaraes, Travestis.
Matériel propre, Maquillage expert.
PRIX MODERES
Montreal Costumes
7 Ste-Catherine Est, Montréal (au sous-sol)
Tél. Lancaster 2111

SERRURIER REPARATIONS GENERALES
E. TELLIER
268 Dorchester Est
TEL. EST 9356

TISSUS ET ARTICLES
Spéciaux pour le CLERGE ET COMMUNAUTES
Ornements et orfèvrerie d'église
Objets de piété
JUSTIN DURAND
1251, rue St-Denis, 1251
Au-dessus de la Librairie Déon.

Paites essai de nos cafés
"DUCHESS"
Ils n'ont pas d'égale — par leur qualité et leurs prix modérés.
J.-A. DESY, Limitée
IMPORTATEURS ET FABRICANTS
Café, Thé, Confitures, etc.

ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
534 rue Rachel Est - Montréal
Téléphone: BELair 0408

SALON KOVOL
Entrée par le vestibule.
Lanc. 6884
281 Ste-Catherine ouest (En face théâtre Princess)

Lortie, Dufresne & Cie
Comptables-vérificateurs
294 Ste-Catherine Est - Est 4075
L. P. Lortie, C.A., C.P.A.
C. R. Dufresne, L.S. Comm.

J. T. BLEAU **ANT. ROUSSEAU** **J. A. MASSON**
Etablie en 1915
BLEAU & ROUSSEAU
MANUFACTURIERS DE FOURRURES
Siège social: 3852, rue St-Denis Est 6334.
Succursale: 5007, rue Sherbrooke Ouest West. 0789.

Instruments de Musique
Pour fanfare et orchestre
Le plus gros choix au Canada
Importation et distribution exclusive des principales marques.
Spécial pour l'éclairage: Complet de Vision No 219 comme illustration suivante:

Satisfaction garantie \$12.00
La Maison de confiance
J. E. TURCOT
3, Sainte-Catherine Est, MONTREAL, QUE.

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA CARTE — TABLE D'HOTE

SPECIALITE:
BANQUETS — RECEPTIONS
MARIAGES
1266-1284, rue Saint-Denis,
366-368, Sainte-Catherine Ouest.

CLOCHES d'Eglises
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix.
Ecrire ou voir
Z.-O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert - Montréal
C.-E. MORISSETTE
236, rue Latourville - Québec

Repertoire des Bonnes Maisons
— Où le client trouve ce qu'il cherche —
ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

30c TREMBLAY AUTO SERVICE BEL. 2181
DU MILLE LIMOUSINES DE LUXE
Mariages, Baptêmes, etc.

HOTEL FRANÇAIS
CHAMBRES:
Double, sans bain, \$1.50 et plus
Double, avec bain, \$2.50 et plus

PATISserie FRANCAISE
Confiserie, charcuterie, glaces, boulangerie de luxe, marrons glacés, croissants, brioches, etc.
1284, rue Saint-Denis.

Commander par téléphone, c'est payer plus cher.
Venez choisir vous-mêmes pour éviter les frais de livraison.
—BEURRE—
—OEUF—
—EPICERIES—
—PROVISIONS—
—HUIT MAGASINS—
Tousignant & FRERES LIMITEE
HUIT MAGASINS:
Bureau-chef: 6012 St-Hubert.
Succ.: 5147, rue Clarke, 630, Mont-Royal Est, 2227, rue Ontario Est, 2978, Blvd Rosemont, 2034, Mont-Royal Est, 1279, Ontario Est, 886, Ste-Catherine Est

Entrepreneurs et marchands électriciens
J.-A. St-Amour Limitée.
6579 St-Denis
CRescent 4167-4168
Succursale à St-Hyacinthe:
248 Cascades - Tél. 775
Assortiment complet d'électroliers, machines à laver, fers à repasser, etc., etc.
Notre département de dessinateurs est à votre disposition pour la préparation des tracés électriques tels que demandés par la loi Provinciale.

DAVID & FRERE
BISCUIT FIG BAR 2 livres pour .25
fabriqué avec Figues de Turquie, strictement très fraîches.
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS.

839-851 Mont-Royal
Es. angle Fabre
L. N. MESSIER
Le Magasin des Familles
Notre assortiment est toujours au grand complet et nos valeurs sont des plus exceptionnelles. Une visite à nos magasins vous convaincra que nos prix défient toute compétition. Si vous voulez réaliser de réelles économies sur vos achats — achetez chez Messier, le magasin des familles.
Téléphone Amherst 2143

Etabli en 1909
BOUDIN HYGIENIQUE
LE SEUL MIS dans les boyaux à la machine.
AUX MENAGERES—
Demandez toujours le sang cuit défilé.
Sans égal — Fabriqué par
TAILLEUR & FILS, 2174, PAPINEAU
Amherst 0109-2473
Le public peut toujours visiter

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

	1928	1927
11 4 12		
Janv. janv. janv.		
Oufs, caisses	474	2,574
Beurre, boîtes	77	67
Fromage, meules	71	476

LES PRIX DU GROS

Le marché est peu actif et sans changement.

Voici les prix cotes par la maison L. G. Beaubien et Cie pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	\$7.90
Deuxième patente	\$7.10
Forne à boulanger	\$7.10
Farine à pâtisserie	\$6.90
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$3.40
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Il y a une bonne demande et les marchés est ferme.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

Voici les prix cotes, bonne et il y a une demande active.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L. G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouvr-	Haut	Bas	Ferm.
		ture			12.30 hrs
25 Abitibi	142	142			142
125 Alberta Grain	56	56	55 1/2	55 1/2	56
25 Belgo Corp.	34	34			34
500 Belgo Prf.	108	108			108
500 Brazilian	215 1/2	215 1/2	215 1/2	215 1/2	215 1/2
100 B. E. Steel, 1ère prf.	28	28	28	28	28
60 B. E. Steel, 2ème prf.	4	4			4
125 Canada Car	48	48	48	48	48
25 Canada Car Prf.	92 1/2	92 1/2	92 1/2	92 1/2	92 1/2
1675 Canada Bronze	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2
260 Can. Industrial Alcohol	36 1/2	37	37 1/2	37	37
135 Canada Steamship	35	35	35	35	35
50 Canada SS. Prf.	90	90	90	90	90
265 Dominion Bridge	74	74	74	74	74
100 Dominion Textile	131	131	131	131	131
375 Fraser Prf.	170	170	170	170	170
195 Howard Smith	73 1/2	70	73 1/2	74	74
2800 International Nickel	90 1/2	90 1/2	89 1/2	89 1/2	89 1/2
14725 Laurentide	123	125	121 1/2	125	125
5845 Massey Harris	41 1/2	42	41 1/2	41 1/2	41 1/2
1115 National Breweries	89 1/2	89 1/2	89 1/2	89 1/2	89 1/2
200 North Mexican Power	113 1/2	115	113 1/2	114 1/2	114 1/2
50 Quebec Power	103 1/2	103 1/2	103 1/2	103 1/2	103 1/2
225 Shawinigan	88	88	88	88	88
25 Sherwin Williams	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
2135 St. Maurice Valley	180	180	180	180	180
25 Spanish River Prf.	80	83 1/2	78	83 1/2	83 1/2
85 Steel of Canada	146 1/2	146 1/2	146 1/2	146 1/2	146 1/2
30 Wayagamack	184	184	184	184	184
150 Viau Biscuit	112	112	112	112	112
290 Winnipeg Electric	15	15	15	15	15
BANQUES					
10 Canadienne	188	189	188	189	189
44 Commerce	283 1/2	283 1/2	283 1/2	283 1/2	283 1/2
36 Montreal	345 1/2	345 1/2	345 1/2	345 1/2	345 1/2
1 Royale	347	347	347	347	347

LA MATINEE A LA BOURSE

LAURENTIDE ET ST-MURICE SE METTENT EN RELIEF QUELQUES NOUVEAUX SOMMETS

La nouvelle de la fusion de la Laurentide et de la St-Maurice Valley Corporation a mis en relief ces deux stocks, à la séance de ce matin.

L'action Laurentide, très active, a débuté en cours de baisse à 123, puis la cote a fléchi à 121 1/2, où elle accusait une chute de trois points sur la fermeture d'hier soir, mais elle s'est ensuite haussée à 125. La St-Maurice, moins active, a débuté avec un gain d'un point et demi à 80, puis la cote a grimpé au nouveau sommet de 85, un peu avant la fermeture. L'action privilégiée du Fraser s'est aussi hissée au nouveau sommet à 175, mais la cote s'est alourdie en fermeture à 170, soit une appréciation de 2 1/2 points depuis la veille. Les autres stocks du compartiment ont peu bougé: Abitibi a perdu un demi-point à 142, tandis que Wayagamack a avancé d'autant à 112.

Parmi les industriels, le Canadian Bronze a derechef établi un nouveau sommet à 74 1/2, et l'action de la Wabaco Cotton s'est aussi haussée au nouveau sommet de 128 1/2. L'International Nickel a avancé d'un point et quart à 90 1/2. Massey Harris a fluctué dans une marge de moins d'un point. Smelter s'est alourdi de deux points à 253. Par contre, Steel of Canada a avancé de deux points à 184. Textile a gagné un point à 131.

Le groupe des services publics a subi très peu de changements. Brazilian était plus faible de quelques fractions de point, de même que Montreal Power. Winnipeg Electric ont clôturé tous trois sans changement.

LA MATINEE AU CURB

Tableau des fluctuations compilé par la maison PAUL-É. OSTIGUY, 3411 rue Saint-Denis, Montréal.

30 rue Notre-Dame ouest

Main 9028-9027

VALEURS DIVERSES Hier à midi H. B.

Attendant l'offre 12 13 1

Commercial Alcohol 33

Brazilian Prf. 181

British American Oil 39 1/2 39 1/2 134

Canad. Cement Prf. 99 99 89

Canadian Oil 77 1/2 77 1/2 77 1/2

Dom. Engineering W. 62 62 62

Eastern Paper 38 38 38

Eastern Dairies 33 33 33

Cement Prf. 31 1/2 31 1/2 31 1/2

Frontenac 33 1/2 33 1/2 33 1/2

Hiram Walker 67 1/2 67 1/2 67 1/2

Imperial Oil 45 45 45

Nat. Steel Car. 45 45 45

Int. Petroleum 37 1/2 37 1/2 37 1/2

Imperial Tobacco 92 92 92

Dodge Brothers 26 26 26

Seagram 26 26 26

St. Law. Paper Mills 100 100 100

Knickerbocker 17 17 17

UTILITES PUBLIQUES

Foreign Power 43 43 43

Int. Util. cum. class A 40 40 40

Int. Util. cum. class B 104 104 104

Rocky Mount 10 10 10

Towagamack 3 3 3

L'industrie du bois en Suède

Jusqu'à la fin d'août, le marché des bois rouges demeure assez ferme, mais pendant les mois précédents, et le débit fut relativement important, mais dès le mois de septembre ce marché s'affaiblit sensiblement. Ce changement provient en premier lieu du fait que les stocks de bois des dimensions les plus demandées se trouvaient, par exemple, à la fin d'août, le débit de l'automne, l'exportation élevée du troisième trimestre ayant d'autre part causé une grande accumulation de bois dans les ports anglais, les ventes de bois rouge à la Grande-Bretagne ont été particulièrement réduites.

Depuis le commencement de l'année, le marché des bois blancs reste faible, et il en a été de même ces derniers temps. Il est vrai que les ventes augmentèrent quelque peu, au début de l'automne, grâce à une légère réduction des prix, mais à la fin d'octobre le marché s'affaiblit de nouveau, et depuis cette date, le débit reste minime. D'autre part, les prix sont en hausse par rapport à ceux qui furent cotes à la fin d'août, et ceux de la Suède vendit en tout près de 925,000 standards de bois, chiffre qui dépasse, d'environ 100,000 standards, le total des dix premiers mois de 1926.

Les prix des bois rouges n'ont guère varié: il est vrai que les prix actuels atteignent pas les cours élevés cotés précédemment, mais ceci provient du fait que les dimensions les plus demandées se trouvent épuisées. Comme il y a été mentionné plus haut, les prix des bois blancs ont subi une légère réduction, qui n'a pas encore été entièrement compensée par la hausse récente.

Nous achetons aux plus hauts prix

les obligations

Brasserie Frontenac

Bell Telephone

Canada Steamship Lines

Canadian National Railways

Canadian Pacific Railway

Canada Cement

Dominion Textile

Dominion Iron & S., 1ère h.

Gatineau Power

Montreal Tramways

Montreal L., H. & Power

Montreal Water & Power

Penman's

Duke-Price

Shawinigan et filiales

St. Maurice Power

Canadian Light

United Securities

Kaministiquia Power

Wabaco Cotton

Quebec Power

Southern Canada Power

Winnipeg Electric Ry

Ville de Paris

République française

Etats-Unis du Brésil

et tous autres titres (obligations et actions de priorité) bien cotes et de négociation facile.

Aussi toutes obligations de gouvernements, de municipalités, d'évêchés, de fabriques et de syndicats paroissiaux, de communautés religieuses, etc.

L. G. BEAUBIEN & CIE

Limitée

Banquiers en Obligations

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL

Téléphone: MAIN 4795

L'industrie suède de la pâte de bois

Le débit de pâte chimique demeure normal: les ventes des dix premiers mois de 1927 correspondent à peu près à 95 p.c. de la production de l'année. En ce qui concerne la pâte au bisulfite, on constate cependant une légère baisse. Au début de novembre la pâte au bisulfite forte était cotée, sur le marché américain, de \$2.40 à \$2.60 par 100 lbs, la pâte au bisulfite facile à blanchir, de \$2.80 à \$2.90 et la pâte au bisulfite blanche, de \$3.00 à \$3.65. Les prix de la pâte au sulfate sont plus fermes; ils varient actuellement entre \$2.65 et \$2.70 par 100 lbs.

Par contre, le marché de la pâte mécanique ne s'est pas encore amélioré: les prix ont encore baissé, et l'on estime que ceux qui sont cotés actuellement ne couvrent même pas le prix de revient. Afin de stabiliser le marché, les fabricants suédois ont formé récemment un cartel, la Svenska Pappersfabrikernas Association des Fabricants suédois de Pâte de Bois, qui devra traiter toutes les questions se rapportant à la vente des produits des maisons affiliées au cartel.

Pendant la première partie de l'année, l'exportation de pâte avait été sensiblement inférieure à celle de la même époque de 1926. Ces derniers mois ont été plus actifs: l'exportation a été plus élevée, de juillet, de septembre, et d'octobre. Pendant la période juillet à octobre les fabricants suédois exportèrent en tout 538,700 tonnes de bois contre 470,600 tonnes pendant les mêmes mois de 1926.

La fusion de Laurentide

UNE NOUVELLE COMPAGNIE ADMINISTRERA LA LAURENTIDE ET LA ST. MAURICE — LES TERMES DE LA VENTE

La fusion de la Laurentide Company avec la St. Maurice Valley Corporation, dont on parle tant depuis quatre ou cinq ans, a été annoncée hier un peu par surprise. Cela se fait par la formation d'une nouvelle compagnie d'administration, la Canada Power & Paper Company.

Les termes de la fusion ont été rendus publics dans des lettres aux actionnaires de la St. Maurice Valley Corporation et de la Laurentide Company, signées par sir Herbert S. Holt et George H. Channon, respectivement président des deux compagnies. Les deux lettres s'inspirent de la même pensée et toutes deux recommandent fortement aux actionnaires d'accepter le marché.

M. Channon démissionnera le chef actif de la compagnie. Il sera aidé dans l'administration de la nouvelle compagnie par George M. McKee, vice-président et gérant général de St. Maurice.

En dépit du fait que la St. Maurice a une capacité quotidienne d'environ mille tonnes, et la Laurentide de 400 tonnes environ, cette dernière recevra environ 40 p. 100 du capital-actions de la nouvelle compagnie.

D'après la lettre de M. Channon, la nouvelle compagnie aura un capital autorisé de 750,000 actions ordinaires. Les actionnaires de la Laurentide recevront pour chaque action de leur compagnie une obligation de la nouvelle compagnie, au nominal de \$100, 5-12 p. 100, 30 ans, avec fonds d'amortissement. Il y aura environ 28,000,000 de ces obligations en cours. En plus, les actionnaires recevront une action ordinaire de la nouvelle compagnie pour chaque action Laurentide; 688,000 actions ordinaires de la nouvelle compagnie seront émises. La fusion réunira sous une même direction les deux moulins de la St. Maurice à Windsor, aux Trois-Rivières et à Windsor Mills, et celui de la Laurentide à Grand-Mère.

AVIS LEGAUX

Province de Québec

District de Montréal

No 25252

Cour Supérieure

Agnes Graham Currie, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de A. R. S. Woods, du même lieu, demanderesse,

LA VIE SPORTIVE

LE TÉLÉPHONE BELL DÉFAIT LE C.P.R. RY.

NORTHERN ELECTRIC VICTORIEUX DU C. N. R. PAR 4 A 2
MANTHA ET VALOIS SE DISTINGUENT POUR LE BELL

Le Bell Téléphone a battu le C. P. R. par 4 à 1, hier soir, au Forum, dans la ligue des Chemins de fer et de téléphone, devant une assistance de 10,000 personnes.

Dans la deuxième partie, Northern Electric a battu le C. N. R. par 4 à 2.

Première période
Dès le commencement de la première période, le Bell affirmait sa supériorité. Il jouait avec plus d'ensemble et ses joueurs étaient sans contredit les plus rapides. Les buts d'Hellas étaient assignés et à la suite d'une montée à trois hommes, Valois compta le premier point.

Les courses de Mantha étaient de toute beauté et il montra vraiment qu'il tenait de son frère. Même style dans ses montées, même habileté sur la défensive. Les attaques de ses adversaires étaient paralysées par son excellent jeu de défense.

Sur un coup de la ligne bleue, Valois compta le deuxième point par surprise et la rondelle pénétra dans ses filets en passant entre ses deux patins.

Kane fut responsable du troisième point. Il n'eut vraiment qu'à pousser la rondelle dans le filet, car Mantha avait fait tout le travail de déjouer les avant et même la défense.

Deuxième période
Mantha fit une sensation extraordinaire dans la seconde période. Lorsqu'il prenait la rondelle, il allait à l'heller chaque fois près des buts d'Hellas auquel il causait de justes frayeurs.

C'est à la suite d'une de ces courses qu'il lança à travers les jambes de la défense, fonce pour prendre son propre retour et passa à Kane qui n'eut qu'à pousser encore une fois la rondelle dans le filet pour la deuxième fois et de la même façon que la première.

Le C. P. R. manquait absolument de vitesse pour suivre ses adversaires et dans les moments décisifs, les avant perdait la tête et ne savait pas profiter des chances qui leur étaient offertes.

Valois au centre déconcertait par ses passes rapides et ses coups bien placés causaient de l'inquiétude à la défense du C. P. R.

Avec un avantage de quatre points, le Bell était presque certain de la victoire lorsque sonna la cloche pour annoncer la fin de la deuxième période.

TROISIÈME PÉRIODE
Ce fut un nouveau déluge de points dans la troisième période. Mantha continua à faire le gros de l'ouvrage et à passer à Kane. Juste après la mise au jeu de la rondelle, Ahern fut une course et déjoua Hellas pour le cinquième point de la soirée.

Ce fut ensuite au tour de Roche de compter. Il reçut une passe sur l'aile et après avoir déjoué la défense, il passa juste en face des buts et y laissa la rondelle. Il fut difficile de voir comment elle avait pénétré dans le filet, mais la lumière rouge s'alluma et l'arbitre accourut le point.

Le dernier point de la soirée fut en tout semblable aux deux autres comptés par Kane sur des passes de Mantha. Comme d'habitude le joueur de défense fit le travail et Kane eut le crédit du point.

Munroe évita un blanchissage à son club en comptant le dernier point de la rencontre.

DEUXIÈME PARTIE
Le C.N.R. a fait une belle lutte au Northern Electric dans la seconde partie au programme. Bien qu'il ait laissé prendre un avantage de deux points à ses adversaires au cours de la première période, le C. N. R. s'est repris dans la seconde et il a tenu tête à ses adversaires en comptant le seul point. C'est Ranco qui poussa la rondelle dans les filets de Jones pendant une mêlée devant lui.

Grant avait auparavant compté le premier point du Northern sur une montée individuelle après avoir tout déjoué devant lui. Il faisait une course flanquée de deux de ses équipiers. En arrivant à la défense, il simula une passe qui lui donna le chemin libre. Seed eut beau se coucher, le centre du Northern le déjoua quand même.

Le second point du Northern est presque inexplicable. Howard lança d'un angle si petit que les spectateurs eurent peine à croire que la rondelle avait pu pénétrer dans les filets.

C'est dans la troisième période que se décida le sort de la partie. Northern augmenta son avantage et C.N.R. compta peu après. Vers la fin, comment C.N.R. jouait le tout pour le tout, Grant compta un nouveau point qui assura la victoire de son club.

Aligne des équipes:
BELL TEL
Hallas buts Boyd
Balleaux défense Mantha
Colyuhoun défense Shearer
Clarke centre Valois
Stokes ailes Ahern
Kelly ailes E. Roche
Furlong subs D. Roche
Smith, Munro Kane, O'Rourke
Corcoran Daignault

Arbitre: Bill Hughes.

Première période:
1. Bell Tel: Valois 4.00
2. Bell Tel: Valois 12.00
3. Bell Tel: Kane 1.40

Deuxième période:
4. Bell Tel: Kane 12.55

Troisième période:
5. Bell Téléphone: Ahern 1.15
6. Bell Téléphone: E. Roche 3.05
7. Bell Tel: Kane 3.25

Les records que le Canadien a brisés

DEUX DE SES JOUEURS EN TÊTE DE LA LISTE DES COMPTES
63 POINTS EN 20 PARTIES

Les clubs locaux sont inactifs ce soir, mais il y a quand même trois parties dans la ligue de hockey nationale. Toronto joue à Detroit; Boston visite New-York Rangers, à Madison, et Chicago rencontre Pittsburgh.

Ce sont naturellement les parties de Detroit et New-York qui suscitent le plus d'intérêt, car les clubs aux prises sont ceux qui luttent pour la première place de la division américaine de la Ligue Nationale. Dans les conditions actuelles, Detroit semble avoir le meilleur de l'arrangement de la cédule, car il joue chez lui avec un club qui ne semble pas dangereux. A New-York, il est certain que la lutte sera dure. Les Bruins et les Rangers possèdent de fortes équipes et ceux qui auront la chance de les voir à l'œuvre assisteront sans doute à un spectacle étonnant.

Le Bleu Blanc Rouge va maintenant se reposer jusqu'à dimanche prochain alors qu'il jouera contre les Américains à Madison Square Garden. De leur côté les Montréalais ont aussi au repos et samedi soir ils recevront les Pirates d'Odier Cleg-horn, au Forum.

Dans les cercles sportifs, c'est naturellement de la tenue du Canadien qu'il est question et une étude des statistiques depuis le commencement de l'année indique que le club a brisé bien des records et en voici quelques-uns.

1.—Le Canadien a maintenant 34 points, ce qui lui donne sept parties complètes contre ses plus dangereux rivaux de la division canadienne, l'Ottawa et le Montréal. Le Canadien se trouve aussi à avoir cinq parties et demie en avant des Detroit et des Boston, qui sont égaux en première place de la division américaine.

2.—Deux joueurs du Canadien sont en tête de la liste des compteurs, Joliat avec un total de 18 points et Morenz avec 15 points.

3.—Le Canadien a établi deux records durant son dernier voyage, ce dans sa joute de samedi soir dernier à Toronto. Il a enregistré le plus gros score de la saison, comptant neuf points. Il a aussi établi un autre record en enregistrant six points dans une même période.

4.—Le Canadien a maintenant battu tous les clubs de la ligue de hockey nationale. Jusqu'à mardi, l'Ottawa était le seul qui n'avait pas succombé devant le Bleu Blanc Rouge, mais il a dû, bien à contre cœur, prendre aussi sa pillule.

5.—Le Canadien a déjà enregistré un total de 63 points en 20 parties tandis que 18 points seulement ont été faits contre lui. Ceci constitue un record qui n'a jamais été égalé.

6.—Le Canadien en est à son sixième blanchissage cette année.

LES COMPTES

Comme nous le disons plus haut, Joliat et Morenz sont en tête de la liste des compteurs de la Ligue de Hockey Nationale et Stewart ainsi que Carson sont ceux qui se rapprochent le plus d'eux. Joliat a 18 points, Morenz en a 15 tandis que Stewart et Carson en ont chacun onze.

Voici la liste révisée à date:
Joliat, Canadien 18
Morenz, Canadien 15
Stewart, Montréal 11
Carson, Toronto 11
Hay, Detroit 10
Gagné, Canadien 9
Aurie, Detroit 9
Kilrea, Ottawa 9
F. Boucher, Rangers 8
Himes, Américain 8
Mills, Pittsburgh 7
Irvin, Chicago 7
McGraw, Chicago 7
Cooper, Detroit 7
Bill Cook, Rangers 7
Gainer, Boston 6
Shore, Boston 6
Conacher, Américain 6
Green, Américain 6
Oliver, Boston 6
Herberts, Boston 5
Gray, Rangers 5
F. Sheppard, Detroit 5
Johnson, Rangers 5
Denneny, Chicago 5
J. Sheppard, Detroit 5
Bailey, Toronto 5
Dutton, Montréal 5
Leduc, Canadien 4
Bourgeault, Rangers 4
G. Boucher, Ottawa 4
Day, Toronto 4
Siebert, Montréal 4
Duncan, Toronto 4
Clancy, Ottawa 4
Reise, Américain 4
Frederickson, Boston 4
Burch, Américain 4
Finnegan, Ottawa 3
Mantha, Canadien 3
Gardiner, Canadien 3
Bowcher, Américain 3
Phillips, Montréal 3

8. C.P.R.: Munro 7.45

DEUXIÈME PARTIE

NORTH. E.
Jones buts Kervin
Howard défense Carter
Boiselle défense Ranco
Boiselle centre Murray
Burt aile Powell
Lowry aile Powell
Teller subs Powell
Duclos, Anderson Hughes, Howes
Gifford West

SOMMAIRE

Première période:
1. Northern: Grant 5.00
2. Northern: Howard 7.30

Deuxième période:
3. C.N.R.: Ranco 1.30

Troisième période:
4. Northern: Grant 7.50
5. C.N.R.: Smith 4.00
6. Northern: Grant 8.00

Arbitre: Billy Hughes.

Nighbor, Ottawa	3
Denneny, Ottawa	3
Keeling, Toronto	3
Larochelle, Canadien	3
Broadbent, Ottawa	3
Oatman, Montréal	3
Boyd, Rangers	3
Bunny Cook, Rangers	3
Lépine, Canadien	2
Traub, Detroit	2
Brown, Chicago	2
Drury, Pittsburgh	2
Galbraith, Boston	2
Simpson, Américain	2
McVeigh, Chicago	2
Burke, Pittsburgh	2
M. Boucher, Américain	2
Munro, Montréal	2
Walker, Detroit	2
Keats, Chicago	2
McKinnon, Américain	2
Touhey, Montréal	2
McCurry, Pittsburgh	2
Cox, Toronto	2
Cotton, Montréal	2
Hitchman, Boston	2
Smith, A. Ottawa	2
Ward, Montréal	2
John, H. Montréal	2
Johnson, Rangers	2
Hart, Canadien	2
McCauley, Toronto	1
Lafrance, Canadien	1

IL DONNE LA RAISON QUI A MOTIVÉ L'ÉCHANGE D'HORNBY POUR ÉVITER DES CONFLITS

New-York, 12.—Roger Hornsby a été échangé au club Boston dans le but d'éviter tout futur conflit au sujet de la direction du club New-York. Ce fut la seule raison.

Telle est la déclaration faite hier par Charles A. Stoneham, le président du New-York Giants, en expliquant que la transaction commerciale qui a été annoncée lorsqu'il fut déclaré que Hornsby passait au club Boston, en retour de Hoan et Welch, deux joueurs des Braves.

La déclaration de Stoneham réfère aux avances qui ont souvent été faites à l'effet que Hornsby était le futur gérant des Giants.

"Je n'ai jamais été consulté à ce sujet et je n'ai jamais eu de conférence relative au choix d'un gérant pour la bonne raison que M. McGraw défend toujours la direction des Giants."

En répondant aux déclarations de M. Stoneham, à St-Louis, Hornsby a dit qu'il n'avait jamais eu un mot d'échange avec qui que ce soit au sujet de ses relations avec McGraw. Il a ajouté qu'il n'avait jamais songé à prendre la direction des Giants.

McGraw est actuellement à Savannah, Georgie, et il a dit: "Il n'y a rien à ajouter aux déclarations officielles de M. Stoneham."

"L'échange a été fait et il n'y a rien d'autre chose."

HEENY EST CONFIAIT DE L'EMPORTER

SHARKEY CEPENDANT RESTE FAVORI A DEUX CONTRE UN LE CLASSEMENT DE TEX

New-York, 12.—Tommy Heeny, qui doit rencontrer Jack Sharkey demain soir à Madison Square Garden, n'a fait que trois rondes de boxe hier après-midi avec George Courtney. Le boxeur anglais a maintenant fini le gros de son entraînement.

Le meilleur exercice de Heeny a eu lieu mardi après-midi alors qu'il a fait neuf rondes. Il a paru en grande condition et prêt à livrer le grand combat de sa vie. Après son entraînement d'aujourd'hui, Heeny s'est pesé et il a fait 198 1/2 livres. Il dit qu'il pèsera environ 196 livres lorsqu'il rencontrera Sharkey, à l'heure de l'examen médical vendredi après-midi.

Bernard Mortimer, le promoteur anglais, qui est associé avec son frère John dans la direction de Heeny, a déclaré que le boxeur anglais n'avait jamais été en aussi bonne condition. Mortimer a aussi annoncé qu'il a fait plusieurs paris sur les chances de Heeny. Il a obtenu du deux pour un sur son argent.

Dans les cercles pugilistiques ainsi que de Wall Street, on l'assure s'agit d'un intérêt considérable. Sharkey est toujours le favori. A New-York, Heeny semble avoir bien des amis et tout l'argent qui est venu de Boston a été converti. Il est venu de Boston à l'été dernier, après de Boston pour le voyage pour assister à l'assaut.

Sharkey devait se présenter aux bureaux de la Commission Athlétique de l'Etat de New-York, hier après-midi, pour faire examiner la main qui l'a fait souffrir avant le jour de l'an. Mais il a désappointé les commissaires. Le président Farley a dit qu'il avait reçu un télégramme lui annonçant que Sharkey était retenu à Boston, qu'il devait rendre témoignage en Cour. Aussitôt qu'il aura fini il prendra le train pour New-York.

A New-York les connaisseurs ne comprennent rien au sujet de Sharkey. Dans le passé il a toujours parlé avant ses combats, mais maintenant il ne dit plus rien. Avant sa rencontre avec Dempsey, Sharkey avait beaucoup parlé, déclarant ce qu'il était pour faire avec l'ancien champion du monde. Mais comme il a été vaincu, il n'a pas parlé depuis.

CLASSEMENT DE RICKARD

New-York, 12.—Tex Rickard, le promoteur américain, vient de faire son classement de boxeurs d'après leurs mérites respectifs. George Tunney est mis en tête de sélection, que Rickard a faite pour le bénéfice de la revue "The Ring".

LES GAUCHERS SONT-ILS PLUS "ADROITS" QUE LES DROITIERS?

Lucien Gaudin et de Pont hieu vantent la supériorité et l'adresse naturelle des sportifs gauchers

Le fait d'être gaucher, dans la vie courante, constitue, sinon un désavantage, tout au moins un désagrément. Tout a été conçu par des droitiers. Les manivelles, les remontoirs se manoeuvrent de façon fort embarrassante pour des gauchers. Les portes s'ouvrent malaisément, et jusqu'aux boutons des vêtements qui se liguent contre le malheureux qui a l'habitude de se servir du bras non classé.

Aussi pouvait-on croire que les sportifs se seraient empressés, dans l'apprentissage de leurs gestes, à se servir du bras usuel. Pas du tout; ceux qui sont gauchers de naissance sont restés gauchers. Et, chose paradoxale, dans certains sports, les droitiers ordinaires se sont efforcés de devenir gauchers.

Serait-ce que le bras gauche possède, au point de vue athlétique, des vertus insoupçonnées par son compère le droit?

Nombreux, très nombreux sont les gauchers, petits sportifs obscurs, qui pratiquent chaque dimanche. Les champions connus sont également quelques-uns.

En voici une poignée, prise au hasard, dans tous les sports: Football: Friess, Hanot, Dubly, Langillier, Gallay, Crut.

Rugby: Struxiano, Clément, Béguet, du Manoir, Christian, Magnan.

Escrime: Kirchoffer, Lucien Gaudin, Mergnac, Miller.

Tennis: Christian Boususs, le Belge Washer, Hirsch, Persin.

Natation: Rozet.

Cyclisme: Bottechia, Jacquelin.

Boxe: Tiger Flowers, de Pont-hieu, Dastillon.

Hippisme: les jockeys Stern, Thuau, Baral.

Lutte: Padoubny.

Aviation: Pégoud.

Nous avons dit tout à l'heure, que certains sportifs, droitiers par éducation, s'efforcent de devenir gauchers. Nous nous expliquons. Le manager de boxe Louis de Pont-hieu, père sportif d'Emile Pladner (dont le gauche est merveilleux) et qui, lui-même, fut — tout le monde s'en souvient — boxeur de grand classe, champion d'Europe des poids plume, nous a conté, un soir, pendant que défilait, derrière ses lunettes d'écaillé, des kyrielles de souvenirs:

Un boxeur doit être gaucher. C'est le poing gauche qui prépare le travail. C'est le poing droit qui le finit. Un droit, pour être souverain, doit avoir été précédé de plusieurs amorces du gauche. Un boxeur qui possède une droite redoutable et point de gauche, n'a pas un avenir comparable à celui dont le gauche ne pardonne pas.

"Jadis, au temps où je boxais, et j'étais en pleine forme, j'avais comme manager le fameux Américain Frank Erne. Avec moi se trouvait Marcel Moreau. Frank Erne n'avait rien trouvé de mieux, pour nous habituer à nous servir du gauche par réflexe, que nous faire devenir gauchers dans la vie courante. Il nous obligeait à porter, à la main droite, un gant de ville ordinaire, dont il avait fait coudre le pouce à l'index. Impossible de saisir quoi que ce soit, il ne nous restait plus que la ressource de porter la main gauche en avant. Peu à peu, nous nous sommes si bien habitués que le mouvement n'était même plus prémédité. Nous en étions arrivés

à tendre la main gauche pour prendre notre verre, à table, avec la même aisance que, jadis, la main droite...

—Vous avez employé la même méthode avec Pladner?

—Non. Avec Milon, ce fut très facile. Il avait pris, de lui-même, l'habitude de boxer de gauche, au temps où il était amateur. Mais, si le cas s'était présenté, j'aurais usé du même stratagème...

Nous questionnons encore de Pont-hieu:

—A votre avis, quels ont été les meilleurs gauchers — artificiels ou non — parmi les boxeurs français?

Sans hésitation, il ne jette qu'un nom, un seul nom:

—Poësy. Le plus fin escrimeur du poing, et surtout du gauche, que j'aie connu.

—Il est évident, de Pont-hieu, que vous ne pouvez songer à vous tresser des couronnes à vous-même, mais vous avez certaine réputation qui...

Il interrompit, hochant la tête:

—Non, ce n'était pas la même chose que Poësy. Moi, j'avais ce qu'il est convenu d'appeler la "châtaine". Mon gauche faisait très mal. Mais Poësy, lui, c'était quelqu'un...

—N'est-ce pas joli, à l'actif du sympathique champion de jadis, cette admiration non déguisée pour son camarade?

Et, maintenant, si nous parlions des gauchers naturels!

Lucien Gaudin, escrimeur hors classe, athlète complet, puisqu'il pratique nombre d'autres sports, nous affirme, entre deux assauts:

—Je suis gaucher naturel. Pourquoi? Par le fait du hasard, ou, peut-être encore, parce que ma nourrice oubliait de me donner une tétée légère sur la main gauche quand je voulais m'en servir.

—Atavisme, peut-être?

—Non. Aucun de mes parents n'était gaucher.

—Etes-vous fâché de cet état de choses?

—Pas le moins du monde. Au contraire, je rends grâce à cette brave femme, car j'estime que le gaucher est, par nature, plus habile, plus "adroit" que le droitier.

—Sans doute le fait de lutter contre les inventions des droitiers dans la vie courante?

—Exactement. En escrime, cette particularité constitue ou, plutôt, constitue un avantage assez sérieux. Mais, aujourd'hui, le nombre des gauchers s'est accru singulièrement dans tous les sports, et le résultat est que le droitier n'est plus déroulé par une grande contrainte, alors que jadis...

—Etes-vous gaucher en tout et pour tout dans l'existence?

—Certes. Et je dois même faire attention pour manger selon les règles strictes de la civilité puérile et honnête, ajoute Lucien Gaudin dans un grand éclat de rire. Je pratique tous les sports de la main gauche: tennis, hockey, tir, golf, etc. Je ne suis "normal" que pour écrire.

Et pour serrer la main, ajoutons-nous car Lucien Gaudin nous donne un amical et énergique shake-hand de la main droite.

Et dire que nous sommes gauchers aussi!

Henry MUSNIK.
(Le Miroir des Sports).

POSITION DES CLUBS
Can. Prof.

G. P. N. P.
Kitchener 11 6 2 24
Detroit 11 7 1 23
Hamilton 10 7 2 22
Stratford 9 8 2 20
Toronto 9 9 1 19
London 7 11 1 15
Niagara Falls 5 9 5 15
Windsor 6 11 2 14

CANADO-AMERICAINE
G. P. N. P.
Boston 12 6 1 25
Springfield 10 7 2 22
New Haven 8 7 2 18
Providence 6 9 3 15
Philadelphia 6 9 1 13
Québec 4 8 3 11

LE PATIN
Les patineurs et patineuses du National furent, vendredi dernier, les hôtes du club Vaudreuil, à l'occasion du Jour des Rois. Malgré l'inclemence de la température, une foule nombreuse s'était groupée autour de la magnifique patinoire de Vaudreuil et attendait avec anxiété l'élite de nos patineurs canadiens. A l'arrivée des Violet et Blancs, tous applaudirent. Après avoir chaussé leurs lames d'acier, les patineurs et patineuses du National apparurent sur la glace.

Albert Thibault, Ls.-Ph. Marcoux, Léopold Sylvestre, Alphonse Mathieu, Roméo Dorval et Uric Roy, donnèrent une belle exhibition de vitesse, contourant dix fois la patinoire à une allure vertigineuse. Albert Thibault, notre champion actuel, couvrit la distance en 2 minutes 20 secondes, suivi de près par Léopold Sylvestre. Dans les cinq tours, le toujours fameux Ls.-Ph. Marcoux prouva une fois de plus, qu'il aura son mot à dire dans la course au championnat.

Dans les courses à obstacles, Albert Thibault démontra qu'il était un vrai athlète et rien ne semblait lui nuire sur son passage. Le jeune Sylva Payette, champion de 12-14 ans, l'an dernier, a prouvé lui aussi qu'il fera honneur aux couleurs du National. Nos patineuses, Cécile Renaud, Flore Léveillé, Mme G. Ascle, donnèrent aussi plusieurs exhibitions. Dans les dix tours, notre championne Cécile Renaud se fit jouer un tour lorsque

Flore Léveillé devança celle qui lui enleva son titre l'an dernier, mais dans les cinq tours, Cécile fut plus prudente et s'assura la victoire, suivie de près de sa rivale, en 1 minute et 20 secondes.

Les patineurs et patineuses du National offrent leurs remerciements au club Vaudreuil et à leurs nombreux partisans de la généreuse hospitalité donnée à nos Violet et Blancs.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — disait Lafontaine

Notaire
Horace Lippé
Placements d'argent — Rédaction de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Notaire
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

Professeur
Tél. Uptown 4958
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier en art et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art, etc.
Cours classique, commercial, langues privées.
686 SHERBROOKE — OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460).

Horaires plus rapide pour Chicago
L'INTER-CITY Limited
21 HEURES 40 MINUTES

Laisse Montréal 12.30 p.m.
(Tous les jours dimanche excepté)
Arr. Toronto 8.30 p.m.
Arr. Hamilton 9.47 p.m.
Arr. London 12.05 a.m.
Arr. Chicago 9.10 a.m.

Convoi tout en acier. Wagons-parloirs, lits et buffet tout le long. Pour informations, billets et réservation, s'adresser à tout agent du National-Canadien ou au bureau des billets local, 250 St-Jacques, MAIN 4781.

CANADIEN NATIONAL
Le plus grand réseau ferroviaire d'Amérique

Numéros intéressants

Jeudi soir, à 10 heures, chaîne WJZ, la National Broadcasting Co. irradiera l'œuvre de Balzac, soit l'œuvre "Balthazar" de Mase-nel, par la Chicago Civic Opera Co. L'opéra sera chanté en français. Les artistes au programme sont: Mary Garden, Lucile Dussell, soprano, Maria Callas, mezzo-soprano, Fernand Azevedo, ténor, Edouard Goulet, basse, Désiré Defrère, baryton, tous Français ou Belges.

Jeudi soir, poste WOR, à 8 h. 25, le New-York Philharmonic Orchestra, sous la direction de sir Thomas Beecham. Vladimir Horowitz, pianiste, au programme.

Jeudi soir, 9 heures, chaîne WJZ, heure Maywell, Ruby Bloom, pianiste.

Vendredi soir, à 10 heures, chaîne WEAF et WJZ, boxe, Sharkey et Heeney.

Vendredi soir, 8 heures, WGV, Elsa Lehmann, soprano.

Samedi soir, 8 h. 10, WJZ, la symphonie de Boston.

Samedi soir, 8 heures, N. Y. Symphonie Orchestra.

Dimanche soir, à 5 heures, WMAQ, Chicago String Quartet.

Dimanche soir, 4 heures, WOR, musique sacrée.

Dimanche soir, 8 h. WBAL, Shura Kaskas, pianiste.

Dimanche soir, 9 h. 15, chaîne WEAF, Paul Kochanski, violon

Le referendum

La "Ligue des propriétaires" s'y oppose

Le projet d'emprunt actuel est trop vague — Il y a des améliorations qui s'imposent mais on ne devrait pas les entreprendre avant d'avoir établi un bon plan d'ensemble — Les arguments formulés hier par un groupe d'orateurs — Une résolution

La Ligue des Propriétaires s'est opposée hier par un vote pratiquement unanime à l'emprunt de \$30,000,000 que la ville veut obtenir la permission de négocier, des électeurs propriétaires.

M. le notaire J.-M. Savignac, secrétaire de la Ligue, a présenté une résolution dont nous donnons le texte plus bas, et il a demandé que le referendum ne soit tenu que lorsque le conseil aura préparé un plan d'ensemble bien établi, logique et sensé.

L'assemblée a été tenue dans l'ancien édifice de la Chambre de Commerce, rue Saint-Gabriel. L'affluence était considérable et nombre de retardataires ont dû rester debout jusqu'à une heure avancée. Les orateurs ont été nombreux, environ une vingtaine, et se sont opposés à peu près tous au referendum tel que présenté.

Ont parlé contre le referendum: MM. le notaire J.-M. Savignac, Emery Sauvé, Anthime Desjardins, M. Girard, L.-M. Cornélius, le notaire Georges Mayrand, J.-Ovide Boudrias, Cléophas Saint-Aubin, Albert Bellefleur, H. Nault, le notaire Raoul Laporte, Henri Bouchet, et quelques autres.

Ont défendu le projet du referendum MM. J.-O. Francoeur, Me Demetrius Baril, le notaire F. S. Mackay.

Ces derniers alléguent que si l'on veut faire progresser Montréal, il faut que ses administrateurs aient des fonds disponibles. Chacun sait que l'administration actuelle ne peut rien faire parce que les finances sont à l'état de chaos et que les revenus sont à peine suffisants pour les dépenses courantes d'administration. Si l'on rejette le referendum, la ville en restera toujours au même point.

M. J.-M. Savignac et les adversaires du projet de referendum protestent qu'ils ne sont pas opposés aux projets d'améliorations ni au progrès de la ville, mais de la donner carte blanche aux échevins actuels pour dépenser \$30,000,000 à leur guise, sans qu'on sache où, quand, ni comment, il y a une folie marquée.

REFERENDUM ILLÉGAL

Tout d'abord, le projet de referendum tel que proposé par le comité exécutif est illégal. La charte décrète en effet que tout referendum pour travaux qui n'aurait pas été déclaré spécialement urgent par le conseil municipal, sera fait le jour des élections municipales et que le délai entre la date du règlement et la date de la votation sera au moins de trente jours.

Or le conseil n'a pas décidé sur l'urgence des travaux qui font l'objet de l'emprunt. Le referendum devrait donc pour être légal être tenu en même temps que les élections municipales en avril prochain. En plus, il ne s'est pas écoulé un délai de 30 jours entre le règlement et la votation.

D'ailleurs les intéressés admettent eux-mêmes qu'ils paieraient en pleine illégalité. Alors pourquoi tenir un referendum dans de pareilles conditions?

TROP IMPRECIS

Il eût été bien simple pourtant de s'en tenir aux dispositions de la charte. Mais ce n'est pas le défaut principal du projet de referendum. Ce qui le rend décidément inacceptable, c'est qu'il est trop vague et imprécis, bafoué à la hâte sans étude préalable sérieuse des besoins et des solutions à apporter.

Montréal se développe rapidement, à la mode des championnats, sans ordre ni plan d'ensemble déterminé. Que l'on n'ait pas fait de plan d'ensemble, mais il ne s'agit pas actuellement de décider qui de nos antiquités édiles ont tort ou raison, mais de ne pas continuer la même faute. Dans les travaux énumérés comme base au projet d'emprunt, on parle de tunnels, d'égouts, d'élargissements, d'expropriations, de grands boulevards à des coûts prohibitifs.

On s'occupe des tunnels, quel genre de construction, quel approvisionnement? On n'en sait rien. Tous ces travaux ne sont relatifs à aucun plan bien défini, mais jetés ici et là au petit bonheur.

Or, il est sérieusement question de centraliser les gares de chemin de fer et de les faire longer le port, supprimant ainsi les tunnels, passages à niveau, et modifiant notablement la géographie de Montréal. Ce projet est à l'étude et la Commission des chemins de fer en a été saisie. S'il se réalise, les travaux projetés pour tunnels, etc., seraient donc parfaitement inutiles, et constitueraient une folle dépense si on les exécutait.

NECESSITE D'UN PLAN D'ENSEMBLE

Ce n'est qu'un point pour illustrer le besoin absolu que nous avons d'un plan d'ensemble. Ce plan, la ville aurait dû le faire préparer il y a longtemps et elle devrait en tout cas ne plus y apporter de retard et en charger des spécialistes en la matière. Avec un plan bien établi, nous saurons où nous allons; nous saurons la raison et l'utilité de tous travaux. Nous n'aurons pas à installer des incandescents dans les quartiers résidentiels et nous ne ferons pas les rues sept ou huit fois pour exécuter des travaux qui auraient pu être accomplis en même temps avec un minimum de frais.

IL RESTE NEUF MILLIONS

Certains affirment que la ville n'a pas même assez d'argent pour faire préparer un plan d'ensemble. M. Justinien Pelletier, contrôleur de la ville, a déclaré à MM. J.-M. Savignac et Anthime Desjardins qu'il restait encore neuf millions de dollars au fonds d'emprunt. Personne ne viendra soutenir que la préparation d'un plan d'ensemble

puisse coûter des sommes aussi démesurées.

Le projet de referendum contient des choses utiles, mais il est présenté aux propriétaires avec la seule alternative de l'accepter en entier ou de le refuser complètement. Le projet des améliorations n'est pas opposé aux améliorations. Seulement, comme ce sont les propriétaires qui paieront, il conviendrait au moins qu'on leur donne des précisions.

Actuellement la position est celle-ci. Les échevins demandent aux propriétaires le pouvoir de dépenser \$30,000,000 de leur argent. Mais comment cet argent sera dépensé, cela ne regarde que les échevins qui utiliseront cet argent, et quant à la façon qu'il leur plaira, il faut tout de même que ceux qui paient sachent au moins comment on dépensera leur argent et aient des garanties qu'on ne s'en servira pas pour autre chose qu'un progrès de la ville.

QU'ON EMPRUNTE D'ABORD CINQ MILLIONS

Si la ville a des travaux urgents à faire, qu'elle emprunte d'abord \$5,000,000 en mentionnant la nature, le coût et le genre de travaux. Le conseil ne dépensera pas immédiatement les \$30,000,000. C'est probable, mais le danger est que le referendum lui donnera le moyen de dépenser s'il lui en prend la fantaisie. C'est une bonne chose que de faire confiance aux échevins, mais les règles de prudence doivent être maintenues. En plus, les dépenses extraordinaires soumissionnées sont injustes. Jusqu'ici les propriétaires riverains et les districts ont payé le coût des expropriations. Aujourd'hui, on veut exproprier rue Sherbrooke et en charger le coût à la ville, c'est-à-dire aux propriétaires qui eux ont déjà payé.

Des orateurs ont aussi fait remarquer que la ville aurait à payer le tiers du pont de Longueuil, le prix de l'aqueduc de la Montreal Water and Power, l'agrandissement du marché, etc., ce qui forme déjà des sommes rondelettes. Si l'on y ajoute des travaux coûteux sans savoir s'ils seront même utiles dans cinq ans, les propriétaires et par conséquent les locataires se voient accablés sous des charges trop lourdes. Il faut toujours porter la charge des charges aux propriétaires.

En résumé, que le conseil présente un projet d'emprunt pour des travaux basés sur un plan d'ensemble bien clair, net, défini, et qui tient compte des possibilités de l'avenir et la Ligue l'approuvera volontiers. Mais elle ne peut approuver le projet actuel, parce qu'il est trop vague, sans suite.

M. Savignac a présenté la résolution suivante, et a été appuyé par MM. Emery Sauvé, Anthime Desjardins, J.-H. Nault, Georges Mayrand.

RESOLUTION

Attendu que les autorités municipales ont décidé de consulter, par voie de referendum, les électeurs propriétaires des 16, 17, 18 et 19 quartiers, sur l'opportunité d'emprunter une somme de \$30 millions en vue d'exécuter des travaux en la cité de Montréal, et d'imposer une taxe spéciale pour payer l'intérêt sur cette somme et le fonds d'amortissement.

Attendu que les autorités municipales ne précisent pas suffisamment les estimés des travaux, ne donnant ainsi aucune garantie qu'ils ne coûteront pas un prix beaucoup plus élevé, de manière à augmenter considérablement la taxe spéciale.

Attendu qu'une augmentation de taxe aurait un effet désastreux sur les immeubles et sur les constructions; les prêteurs hésiteront d'investir de nouveaux capitaux dans l'immeuble, à cause de l'incertitude et de l'augmentation de la taxe.

Attendu qu'il n'existe actuellement aucun plan d'ensemble de la cité de Montréal pour ordonner et coordonner les travaux qui seront ainsi faits au hasard, sans préparation, pour n'être d'aucune utilité dans quelques années.

Attendu que les autorités municipales ne donnent aucune garantie que les arguments empruntés seront entièrement dépensés pour des travaux d'urgence et non pour des travaux de nécessité, et non pour des travaux d'expropriation, qui ne profiteront pas généralement à la masse.

Attendu que la nomenclature des travaux projetés se chiffre à une somme de 78 millions de dollars, et qu'une somme de trente millions de dollars seulement sera votée; les autorités municipales auront ainsi toute liberté possible de faire les travaux à leur guise, sans que les électeurs puissent en avoir connaissance.

Attendu que les autorités municipales ne donnent aucune garantie que les travaux d'urgence qui seront faits les premiers et qui, dans tous les travaux projetés, il n'y en a aucun pour décongestionner le trafic dans le centre de la ville.

Attendu que les contribuables de la cité n'ont aucune garantie que la somme de trente millions de dollars demandée ne sera pas engagée, pour une grande partie, même avant les prochaines élections municipales, par un conseil dont le mandat est virtuellement expiré.

Attendu qu'il aurait été dans l'intérêt général des contribuables de la cité de tenir ce referendum en même temps que les élections municipales, en avril prochain, aux fins d'épargner des dépenses considérables.

Attendu que, par ses termes mêmes, le referendum ne laisse aux contribuables aucune alternative de voter pour des travaux de réelle urgence et contre ceux qui ne sont pas dans l'intérêt général de la cité, les mettant ainsi dans la nécessité de tout accepter ou de tout refuser.

Attendu que la Ligue des Propriétaires de Montréal est en faveur des améliorations urgentes et nécessaires au progrès de la cité, mais est contre un emprunt de 30 millions de dollars tel que proposé au referendum.

IL EST RESOLU

Que la Ligue des Propriétaires de Montréal s'oppose au referendum tel que demandé et tel que projeté par le Conseil de ville de la cité de Montréal.

UNE FÉDÉRATION DE MUNICIPALITES

UN PROJET DU MAIRE D'OUTRE-MONT SOUTIENS LA COMMISSION DES ARRONDISSEMENTS

Le maire Beaubien, d'Outremont, trouve qu'on n'avance pas vite pour étudier l'opportunité d'établir le mode d'administration par arrondissements à Montréal et il a clairement exprimé son opinion à ce sujet, hier, à une réunion de cette commission à l'hôtel de ville de Montréal.

La commission, qui siègeait sous la présidence du président de la commission métropolitaine, M. l'échevin Gubias, en l'absence de M. Gaspard DesRues qui siège au Conseil législatif, a d'abord étudié la question de nommer un secrétaire permanent. Le débat a commencé sur une remarque de Me Laurendeau qui disait ne pas avoir eu le temps de se former une opinion parce qu'il n'a pas encore pu étudier toute la question.

Il s'agit, dit M. Beaubien, d'établir un mode d'administration qui assure plus de coordination entre les différentes municipalités actuelles. Si nous voulons développer également toutes les municipalités qui entourent Montréal, nous devons suggérer une forme de gouvernement central qui sera chargée d'administrer les grands services généraux. Deux moyens ont été suggérés: l'annexion de toutes les petites municipalités à Montréal et la création d'un gouvernement central qui ressemblerait à un conseil de comté et laisserait ainsi une grande autonomie à chacune des municipalités. Les municipalités de l'île considèrent que l'annexion n'a pas donné de bons résultats et sont d'opinion qu'il aurait été possible d'économiser cinquante millions si ces annexions n'avaient pas été faites. C'est pourquoi elles suggèrent une forme de gouvernement qui tiendrait de la fédération.

Me Charles Laurendeau demande plus de détails. Il dit que le maire Beaubien voudrait faire accepter le principe du mode d'arrondissement avant que l'on ait étudié le projet. Il demande à M. Beaubien s'il a un projet définitif à présenter.

Le Dr Quintal fait remarquer que Montréal non plus n'est pas satisfait des annexions, pas plus que les autres municipalités.

Le maire Beaubien réplique en disant que tout le monde est d'accord que le principe de l'annexion n'est pas bon, que le projet d'administration par arrondissements est intéressant et qu'on doit l'étudier à son mérite. Au point de vue financier, il propose que chaque municipalité conserve son pouvoir d'emprunt actuel.

Le maire Dupuis, de Verdun, dit qu'il y a deux moyens pour établir le mode d'administration par arrondissements: l'un consiste à diviser Montréal en un certain nombre d'arrondissements qui seront en partie indépendants les uns des autres et Montréal s'oppose à ce projet; l'autre consiste à garder Montréal tel quel et à réunir les autres municipalités afin de former trois ou quatre grands arrondissements importants et ce mode présente des avantages parce que les autres municipalités ne sont pas suffisamment importantes. Il reste un troisième moyen pour M. Dupuis de résoudre la situation et c'est d'étendre à différents services généraux les pouvoirs de la Commission métropolitaine.

La commission se réunira le 25 pour étudier la clause le projet du maire Beaubien.

Chez les jeunes libéraux

L'élection annuelle chez les membres de l'Association de la jeunesse libérale a eu lieu hier soir. Les élections ont été confirmées dans leurs fonctions tous les anciens officiers de l'association.

Le poll avait été établi au bureau de Me Gustave Adam, avocat, au numéro 97, rue St-Jacques. Me Adam agissait comme secrétaire d'élection.

Voici les noms des officiers de l'association élus pour 1928: Président, M. Jacques Perron; 1er vice-président, M. Clovis Dandreaux; 2e vice-président, M. Rosaire Gaudry; secrétaire, M. Antoine Sénécal; trésorier, M. Emile Doucet; organisateur, M. Armand LeBeau.

Représentants: Division Nord, M. J. Julien; division Est, M. Paul Labrecque; division Ouest, M. J.-E. Landry; division Centre, M. John Ahearne.

Aviser: M. Georges Caron, réélu par le nouveau conseil. Un dîner au Club de Réforme a terminé la journée. A l'issue du repas, MM. Jacques Perron, Hector Langevin, Armand LeBeau, Antoine Sénécal et Evariste LeBlanc ont prononcé des allocutions.

France et Belgique

Bruxelles, 12. — Le roi Albert est revenu hier vendredi, abandonnant sa visite en Suisse, à cause de l'extrême gravité des difficultés survenues dans les négociations d'un traité commercial franco-belge. Le premier ministre Hymans annonça hier soir qu'il serait impossible d'en venir à l'entente espérée pour cette semaine, au moins avant la fin du mois; il ne cachait pas que les discussions en sont presque à la rupture.

La situation paraît prendre l'aspect d'une question internationale, qui, d'après certains politiciens belges, mettrait la souveraineté de leur pays en danger. On prétend que la France refuse de faire aucune concession économique excepté à des conditions qui enlèveraient à la Belgique les derniers vestiges de son indépendance et qui équivalraient à une véritable annexion, ce que le roi Albert n'acceptera jamais.

L'agriculture dans notre province

DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE. — LA PRODUCTION A ÉTÉ EXCELLENTE EN 1927. — LA RECOLTE DU MIEL. — LES ÉCOLES MÉNAGÈRES. — DEBOURSE DE \$1,928,783.50

Québec, 12. — Voici un résumé très bref, nécessairement, du rapport présenté à l'Assemblée législative par M. J. Emile Moreau, député du Lac Saint-Jean, pour M. J. Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, récemment nommé au Conseil législatif.

Le rapport touche pour commencer aux travaux des agronomes, "qui ont pour raison d'être, pour mission primordiale, de promouvoir et de stimuler les projets qui sont de nature à avancer l'agriculture dans le pays."

Au cours de l'année, les agronomes et les sous-agronomes ont fait 1,756 conférences; 2,758 démonstrations; 85,561 visites; ils ont envoyé 58,757 lettres, reçu 29,243 visites et distribué 13,709 brochures agricoles.

L'ELEVAGE

"Il est incontestable, dit le rapport, que l'industrie animale en cette province a pris une extension considérable en ces dernières années et qu'elle joue maintenant un rôle prépondérant. Le travail de la tuberculisation continue d'être progressivement la tuberculose et d'assainir notre production laitière. Au cours de l'année, 64,740 bovins ont été tuberculés. De ce nombre, 2,225 ont été trouvés tuberculeux et abattus."

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET CERCLES AGRICOLES

Durant l'année, le gouvernement a versé aux sociétés d'agriculture, en octrois réguliers, la somme de \$57,943.85 et aux cercles agricoles \$21,355.50.

L'AVICULTURE

Selon le rapport, l'aviculture s'est développée à un tel point depuis 15 ans dans la province de Québec que cette branche alors considérée comme secondaire est en voie de devenir l'une des principales industries de l'agriculture.

La population avicole s'est accrue de 42 p.c. depuis 1914. En 1925, les poulaillers de la province abritaient 4,993,500 poules et, en 1926, 5,243,250 soit une augmentation en un an d'un quart de million. Le nombre des poules pondeuses atteindra près de six millions en 1927, selon le rapport, lorsque la compilation des statistiques sera terminée.

Les poules de la province ont produit en 1925: 32,041,625 douzaines d'œufs et, en 1926, 34,081,125 douzaines soit une augmentation de deux millions de douzaines d'œufs. La valeur de ces œufs en 1925 était de \$8,330,823.00 et, en 1926, de \$10,905,960.00, soit une augmentation de plus de \$2,500,000.

L'estime de la production pour 1927 est de 40,000,000 de douzaines d'œufs.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'industrie laitière représente aujourd'hui un revenu annuel global de 35 millions de dollars dont 35 millions provenant des produits laitiers exportés et 55 millions, en chiffres ronds, de la consommation totale faite dans la province même.

Durant 1926, la province a exporté 345,000 boîtes de beurre, 517,000 boîtes de fromage et 3,500,000 gallons de crème. Le beurre et le fromage ont été exportés en Angleterre et la crème, aux États-Unis.

"La quantité de lait reçue aux fabriques a un peu décliné en 1926. Ce déclinement n'est pas cependant que le rendement total ait été moindre que les années antérieures, parce que d'année en année la quantité de lait expédiée aux villes pour la consommation locale, ainsi bien que l'exportation aux États-Unis, va toujours en croissant. Ces dernières années surtout, une proportion de lait assez appréciable a été exportée aux États-Unis, par des cultivateurs établis près de la frontière, sans que nous puissions en contrôler la quantité d'une façon exacte; et nous craignons que le bill Lenroot, qui favorise plus particulièrement les producteurs situés dans un rayon de 20 milles des lignes internationales, n'ait pour effet d'inviter un grand nombre de cultivateurs à venir leur lait ou leur crème en nature aux établissements laitiers des États-Unis et cela au grand détriment des fabriques locales canadiennes qui comptent sur leur débit ordinaire pour se maintenir en opération.

Dans bien des cas certaines fabriques situées le long de la frontière seront malheureusement exposées à cesser de fonctionner, avec cette conséquence fâcheuse que les producteurs qui trouvent actuellement à alimenter le marché américain ne se laisseront aucune porte de sortie dans l'éventualité peu souhaitable pour une raison ou une autre, les États-Unis décideraient un jour de mettre entrave à ce commerce."

"L'expérience toute récente de l'embargo américain affectant nos produits laitiers suffirait amplement à démontrer le bien fondé de nos prévisions à ce sujet. Songeons que les États-Unis peuvent, sans crier gare, élever le tarif, dresser des barrières insurmontables contre notre lait, et si à ce temps-là nos fabriques étaient désorganisées, les cultivateurs risqueraient fort de se trouver en plein désarroi et de subir par la suite des pertes considérables."

(Il est à remarquer que le rapport du ministre de l'Agriculture ne dit pas un mot de la raison de l'embargo américain; la fièvre typhoïde à Montréal, et des reproches qui ont été faits au ministère à ce sujet.)

LA GRANDE CULTURE

La production des champs a été excellente cette année, poursuit le document. D'après les estimés du gouvernement fédéral, elle représente une plus-value globale de \$8,046,000 par comparaison à la valeur des productions de la grande culture en 1926, soit une augmentation de 5.04 pour cent par rapport à celle de 1926. Pourtant, la surface ensemencée a diminué en 1927 de 2.88% moindre qu'en 1926. Bien que la production du foin ait été moindre cette année qu'en 1926, le surplus de la valeur de la récolte dernière se chiffre à près de \$2,000,000. Les prix pour la récolte ont été 5.78 pour cent meilleurs que ceux de 1926, selon le rapport.

VOYEZ NOS VITRINES

Chez Dupuis

TEL: EST 5000

Demandez la marque **DUPREX** elle signifie qualité garantie à prix modéré

COMPLETS **DUPREX**

à 2 pantalons

pour hommes

En serge botany bleu marine épaisse; confectionnés soigneusement. Veston doublé en soie; modèle à devant simple ou croisé. Une valeur sans égale à . . .

29.50

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

CHAUSSURES **DUPREX** POUR HOMMES

BOTTINES ou SOULIERS; 32 modèles au choix, en cuir verni, chevreau, veau noir, tan ou brun. Tous les plus nouveaux modèles. Une valeur exceptionnelle. Pointures: 5 1/2 à 10

5.00

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



DENTISTES! MEDECINS! ATTENTION

500 douzaines de SERVIETTES "OATMEAL" de qualité épaisse et souple; dimensions: 18 x 18 pouces. Bord ourlé. Une belle valeur à 1.00 1.75. Prix de vente, LA DOUZAINES

(Vendues à la douzaine seulement)



La veilleuse

DUPREX

de 15 heures

Brûle sans fumée, et sans odeur; la boîte de . . . 3 douzaines .90

Dupuis Frères—au troisième

PATISSERIE

PETITS PAINS— 2 douzaines .25
BEIGNES ET BRIOCHES—
2 douzaines pour .29
DEMI-LUNES— chacune 19
FEUILLETES ASSORTIS—
la douzaine .39
TARTES AU CITRON—chacune .39
GATEAUX AUX EPICES—la lb. .19

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Lundi le 16
notre plus
grande
vente
à rabais
de janvier

Dupuis Frères
J.-N. Dupuis, Prés., Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant.
Rues Sainte-Catherine, D'Armand, Saint-André et Saint-Christophe.

Visitez
le sous-sol
d'économies
où sont
les bonnes
valeurs

COLLEGE LALIME

L'Incendie du magasin J. Lagarde nous a forcés à chercher un nouveau local. Nous sommes heureux d'annoncer la réouverture à l'adresse ci-dessous LUNDI LE 16 JANVIER PROCHAIN.

Classes spacieuses et modernes sous tous rapports.

Cours commercial complet en huit mois.

COLLEGE LALIME

474, Ste-Catherine est (angle St-André) - Montréal
Téléphone: Est 5327.

a été diminué de 33 pour cent depuis 1925.

LE SUCRE D'ERABLE

Alors que 20 pour cent seulement des produits de l'érable reçus des membres de la Société Les producteurs du sucre d'érable de Québec étaient classés choix No. 1, il y a quatre ans, l'an dernier, quoique le nombre des membres de la société ait quintuplé, 80 pour cent du sucre et du sirop reçus fut classé choix No. 1.

L'ECONOMIE DOMESTIQUE

Le service de l'économie domestique a donné au cours de l'année des conférences dans 104 localités et 52,096 mères de famille et jeunes filles ont suivi les leçons théoriques et démonstratives données par les conférencières officielles.

DEBOURSES

Les écoles ménagères subventionnées et inspectées par ce service sont au nombre de 109 dont deux sont normales ménagères-supérieures, sept régionales et cent locales.

1,500 élèves suivent les cours qui y sont donnés. Les Cercles des fermières, qui sont le complément de ces écoles, comptent 6,700 membres réparties dans 112 cercles tandis que les Women's Institute sont au nombre de 82 groupant 1,900 membres. Dans ces deux dernières organisations 70 pour cent des membres appartiennent à des familles de cultivateurs.

PUBLICITE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Quelques cent mille feuilles volantes ont été distribuées aux cultivateurs ainsi que 150,000 brochures, rapports ou feuillets. La série des publications du ministère de l'Agriculture comporte 120 ouvrages écrits en français et 70 en anglais.

DEBOURSES

Les déboursés du ministère de l'Agriculture pendant l'année fiscale 1926-1927 se sont élevés à \$1,928,783.50.